Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers / Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged / Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing / Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- [x] Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- [ ] Only edition available / Seule édition disponible
- [x] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- [ ] Coloured pages / Pages de couleur
- [ ] Pages damaged / Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached / Pages détachées
- [x] Showthrough / Transparence
- [x] Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

- [x] Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, $3.—Etats-Unis, $3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII. No. 39.

JEUDI, 27 SEPTEMBRE 1877

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

Décisions judiciaires concernant les journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau-de-poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau-de-poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau-de-poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *primâ facie* d'intention de fraude.

AVIS

A NOS ABONNÉS DE MONTRÉAL.

Notre agent, M. H. T. Déchêne, a commencé la visite de nos abonnés à domicile, afin de collecter ce qui nous est dû pour l'abonnement du semestre courant et pour arrérages. Nous prions nos amis de se tenir prêts, et de mettre de côté la somme qu'ils nous doivent, afin de s'éviter à eux-mêmes le désagrément d'être dérangés plusieurs fois pour une si petite affaire, et d'épargner à notre agent des voyages réitérés.

SOMMAIRE

Les Hommes de 37-38 : Le major Hébert, par L. O. D.—Le *Canadien*, par A. Gélinas.—Thiers et Louis Veuillot.—La Pologne.—Nos gravures : Mehemet Ali Pacha : Soliman Pacha ; Salon de 1877 : Martyre dans les catacombes ; L'Exposition d'Horticulture de Montréal : Sir Wm. B. Richard.—L'hon. M. Chauveau.—A une jeune fille, par Auguste Ouvrard.—Un critique à l'école, par Joseph Marmette.—Bibliographie : Histoire sainte à l'usage de l'enfance.—Revue de la semaine.—Les aventures d'un rossignol racontées par lui même, par Pauline Lahérard (*suite et fin*).—Chronique judiciaire.—L'Exposition de Québec.—Un miracle à Sainte-Anne de Beaupré.—Choses et autres.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Les Hommes de 37-38 : Le major Hébert, M. P. P. ; L'hon. P. J. O. Chauveau, le nouveau shérif de Montréal ; attaque contre la position russe au défilé de Shipka ; Sir William Buell Richards, juge-en-chef de la Cour Suprême de la Puissance du Canada ; Sir Antoine-Aimé Dorion, juge-en-chef de la Cour du Banc de la Reine de la province de Québec ; Mehemet Ali Pacha, commandant en chef de l'armée turque en Europe : Soliman Pacha, commandant en chef de l'armée turque des Balkans ; Salon de 1877 : Martyre aux catacombes de Rome ; Montréal : Exposition de la Société d'horticulture au Palais de Crystal.

LES HOMMES DE 37–38

Le major Hébert

Parmi les victimes de la grande proscription des Acadiens se trouvaient un jeune homme du nom d'Etienne Hébert, âge de dix-huit ans, et une jeune fille de huit ans, nommée Marie Babin. Ils étaient tous deux de Beau-Bassin et furent transportés à bord des bâtiments anglais aux Etats-Unis, où Etienne Hébert passa plusieurs années au service d'un officier anglais.

Plus tard, les deux jeunes gens se rencontraient et se mariaient.

A l'âge de vingt-huit ans, Etienne Hébert s'enfuyait de Baltimore et se rendait à pied, à travers les bois, au Canada. Il s'établissait à Saint-Grégoire, vis-à-vis des Trois-Rivières, et faisait venir, peu de temps après, trois de ses frères.

Son fils, le major Hébert, hérita des vertus et du patriotisme de son père. Il s'établit à Nicolet ; il était architecte et cultivateur ; c'est lui qui a construit le collége de Nicolet. C'était un homme d'intelligence et de caractère, un digne enfant de cette noble Acadie dont l'histoire et le passé ont immortalisé les souffrances.

Un fils de proscrit acadien devait naturellement avoir des sympathies pour la cause de la liberté en 1837. Il manifesta ouvertement ses opinions, organisa, avec M. Proulx et le Dr. Rousseau, des assemblées patoiotiques, mais resta toujours absolument dans les limites de la légalité.

Il était dans son lit quand il fut arrêté, vers minuit, par Comeau, qui le conduisit aux Trois-Rivières et de là à la prison de Montréal.

A la nouvelle de son arrestation, l'un de ses fils, alors vicaire à Québec et maintenant curé de Kamouraska, accourut à Nicolet auprès de sa mère pour la consoler et prendre en même temps les moyens de défendre et sauver son père. Il adressa aux autorités des requêtes et des déclarations assermentées qui établissaient l'innocence de son père, et réussit à le faire sortir bientôt de prison.

M. Hébert devint très-populaire dans le district des Trois-Rivières, et fut par deux fois élu député.

Il fut nommé major de milice et honoré de tous les témoignages de la confiance publique.

Il avait épousé, en premières noces, une demoiselle Béliveau, de laquelle il eut une fille, aujourd'hui dame veuve Milet, de Yamachiche. D'un deuxième mariage avec demoiselle Judith Lemire, il eut douze enfants, une famille remarquable : Nicolas de Tolentin, prêtre, curé de Kamouraska ; Octave-François, prêtre, décédé ; Etienne, architecte ; Eléonore, religieuse de la Providence ; Jean-Baptiste, notaire à Québec ; Antoine, cultivateur à Saint-Grégoire, et mesdames Auguste Leblanc, Hubert Hamelin et W. A. Heath.

Acadien ou Canadien, c'est tout un sous le rapport de la fécondité comme sous tous les autres rapports de religion ou de nationalité.

Le major Hébert était le beau-frère de M. Jean-Baptiste Proulx.

L. O. D.

LE " CANADIEN "

Le discours de M. Chapleau tourmente toujours notre confrère du *Canadien*. Nous lisons encore dans un de ses derniers numéros, à propos d'un article qui a paru dans *L'Opinion Publique* il y a quinze jours :

> M. Gélinas, de *L'Opinion Publique*, assure que M. Chapleau n'a pas parlé dans le sens exprimé par le *National* et admis par la *Minerve*. Les explications de ce monsieur sont une répétition de celles de la *Minerve* du 3 septembre. Il serait important que M. Gélinas, les rédacteurs de la *Minerve* et ceux du *National*, qui tous étaient présents à Saint-Lin, s'entendissent. Si nous croyons M. Gélinas, nous manquons de foi dans la *Minerve* du 7 septembre et dans le *National*. Si c'est la version de ces derniers que nous adoptons, nous sommes forcé de penser que M. Gélinas n'a pas été exact.
>
> Quel gâchis.
>
> Quant à avoir *attaqué violemment M. Chapleau*, c'est une affirmation gratuite et faite pour justifier les injures de la *Minerve* à notre adresse.
>
> M. Gélinas peut penser ce qu'il voudra ; mais il n'a pas le droit de nous attribuer ce que nous n'avons pas fait.

Comme nous l'avons dit dans l'article auquel le *Canadien* fait allusion, l'interprétation donnée par la *Minerve* au discours de Saint-Lin est, à notre humble avis, comme témoin *auriculaire*, la plus exacte et la plus juste. Nous ne désirons aucunement prolonger un débat oiseux, qui dure depuis trop longtemps, et auquel le caractère même de ce journal nous interdit de nous mêler activement. Nous n'ajouterons qu'un mot.

Le *Canadien* reproche surtout à M. Chapleau d'avoir dit ou la issé entendre que le gouvernement n'est pas *lié au parti conservateur*. Nous n'avons pas à faire l'éducation politique de notre confrère. Quant à nous, nous avions toujours cru qu'il est malhabile pour un ministre, parlant en public, de se déclarer lié à un parti. Il nous a toujours paru qu'un gouvernement doit éviter ces sortes de professions de foi, et qu'il doit, au contraire, en toute occasion, se déclarer *pour le pays* plutôt que pour le parti. C'est cette dernière déclaration que M. Chapleau a faite à Saint-Lin.

Nous avons la prétention d'être aussi conservateur, personnellement, que notre confrère de Québec. Eh ! bien, ce discours n'a nullement blessé nos sentiments politiques, et il nous a semblé, au contraire, tout naturel. Par une conséquence assez logique, l'attaque dirigée à ce sujet par notre confrère contre l'hon. M. Chapleau, nous a semblée absolument mal fondée. L'attitude prise par le *Canadien* nous a paru être, pour le moins, une grave méprise ; et notre conviction est qu'une seule chose a manqué à notre confrère pour interpréter avec justesse le discours de M. Chapleau : c'est de l'avoir entendu lui-même.

Quant au reproche d'avoir *attaqué violemment* l'hon. Secrétaire provincial dans cette circonstance, nous persistons à croire que notre confrère le mérite amplement. Ceux qui ont lu ses articles le reconnaîtront facilement. Néanmoins, tout dépend du point de vue où l'on se place. Aux yeux de notre confrère, habitué quelque peu aux violences de langage, les termes dont il s'est servi peuvent n'être que des douceurs ; mais nous avons le regret de lui dire que son point de vue n'est pas le nôtre, et nous avons lieu de croire qu'il n'est pas davantage celui de la grande majorité des lecteurs, conservateurs ou libéraux.

Le rédacteur du *Canadien* pouvait *penser ce qu'il voulait* du discours de l'hon. M. Chapleau, mais il n'avait pas *le droit d'attribuer*, surtout dans un journal, à l'hon. ministre *des intentions* que celui-ci n'avait probablement pas. Ce rôle de *censeur* de M. Chapleau n'appartient certainement pas à notre confrère ; et, si les interprétations de quelques journaux l'inquiétaient, le tact politique le plus élémentaire lui conseillait au moins, à lui simple membre du parti dont M. Chapleau est un des chefs les plus autorisés, de se taire, et d'attendre, afin de ne parler qu'à bon escient.

Le *Canadien* avoue qu'il n'aurait pas d'objection à l'union des partis, en supposant que M. Chapleau la proposât, si cette union pouvait s'opérer sans concession de principes de la part des conservateurs. Eh ! bien, que trouve t-il dans le discours de l'hon. Secrétaire provincial, ou dans les articles de la *Minerve*, qui comporte une union sur un terrain différent ? Si l'hon. M. Chapleau et la *Minerve*, continuant la politique de Sir Georges Cartier, voulaient rallier au parti conservateur la fraction modérée du parti libéral, le *Canadien* trouverait-il quelque objection à cela ? Où a-t-il vu qu'il fût question, pour arriver à ce résultat, d'une concession de principes ?

A. Gélinas.

THIERS ET LOUIS VEUILLOT

Nous avons reçu, par la dernière malle européenne, les journaux parisiens à la date de la mort de M. Thiers. Le défaut d'espace nous empêche d'en donner des extraits. L'impression générale était celle de la surprise. L'attitude des feuilles républicaines est au découragement, celle des journaux ministériels est digne et froide. Nous nous bornerons à citer la courte appréciation que voici, faite par Louis Veuillot dans l'*Univers* du 4 septembre, au lendemain de l'événement :

> Hier, M. Thiers mourut presque subitement à Saint-Germain, dans une hôtellerie. On a fait venir des médecins qui n'ont rien pu. Aucune solennité d'aucune sorte, pas un homme politique, pas même un journaliste, point de prêtre, hélas ! Il est devant Dieu. Le moment d'avant, il était encore dans les troubles et dans le gâchis de la politique.
>
> Il avait quatre-vingts ans passés.
>
> Durant cette longue vie, il a tourbillonné dans toutes les affaires humaines sans s'occuper jamais que d'être un homme considérable au milieu du monde. Il l'a été cinquante ans ; il s'en était fait une habitude de vieillard.
>
> Il tenait encore en France une place, disputée, il est vrai, mais qui pouvait lui sembler prépondérante. On pouvait dire que la providence se plaisait à le flatter. Il a réussi à tout, et n'a pas été content. Sa vie n'est parvenue que rarement à l'amuser un peu ; aussi le monde, qui n'a pas cessé de réclamer autre chose. Célèbre, il l'est pour le moment ; occupé, il l'a été plus que personne, mais de rien, rapetissant tout à sa taille. Voilà ce que tout cela tient. C'est de quoi remplir médiocrement un cercueil.
>
> Il n'a pas eu le temps de se reconnaître, Dieu ne lui a pas laissé le temps de mourir. Maintenant, le voilà peut-être au rang de ceux qui voudraient n'avoir jamais vécu.
>
> Le *Figaro* propose de lui décerner des funérailles solennelles, *ære publico*, " comme à Béranger."

LA POLOGNE

Un grand journal parisien annonce une nouvelle qui n'est pas sans vraisemblance. On soulèverait les Polonais contre la Russie, qui ne pourrait s'en plaindre avec raison, puisqu'elle a soulevé les provinces danubiennes contre la Porte. " Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas que l'on te fît," lui dirait-on. Voici, du reste, la nouvelle :

> Les patriotes polonais établis en Angleterre viennent de fonder à Londres une société politique dont le but avoué est de rétablir l'intégrité, la liberté et l'indépendance de la Pologne.
>
> Cette association a pour titre : " l'Aigle blanc." Elle reconnaît comme le chef suprême le comte Ladislas Plater, délégué de la Pologne.
>
> Elle considère la crise orientale comme une occasion favorable pour la délivrance de sa patrie et a résolu de se dévouer énergiquement au succès de cette œuvre patriotique.
>
> Il ne serait point surprenant que ceci fût le point de départ d'une insurrection qui mettrait la Russie dans un grave embarras. Evidemment les Polonais, se soulevant contre les Russes à la faveur de la guerre d'Orient, ne seraient pas plus coupables que les Roumains, les Monténégrins et les Bulgares se soulevant contre la Porte.

—Nous lisons dans le *Journal des Trois-Rivières* : " Les travaux de construction de la gare des Trois-Rivières avancent rapidement."

La rumeur circule de nouveau, en Angleterre, que le marquis de Lorne, gendre de la Reine, doit être nommé bientôt gouverneur-général de la Confédération canadienne, en remplacement de lord Dufferin, qui se retirerait prochainement.

La nomination d'un membre de la famille royale au poste de gouverneur serait propre à augmenter l'importance de notre pays, et à resserrer, en même temps, les liens qui nous unissent à la métropole. Seulement, il nous faudrait probablement en payer la façon. Le traitement que nous faisons actuellement à notre gouverneur ne saurait suffire pour tenir lieu de liste civile aux deux personnages princiers qui remplaceraient lord et lady Dufferin. Le gouvernement impérial offrirait peut-être de prendre à sa charge la plus grande partie du surcroit de dépenses que ce changement nécessiterait ; mais notre gouvernement tiendrait aussi, probablement, de son côté, dans l'intérêt et pour l'honneur de la Puissance, à refuser cet aide.

NOS GRAVURES

Nous publions le portrait de Sir Aimé Dorion et celui de l'hon. M. Chauveau. Comme nous avons déjà donné la biographie de ces deux personnages, qui ont joué un grand rôle dans notre histoire, nous croyons inutile de reproduire de nouveau des détails qui sont connus de tous les lecteurs. Nous avons déjà annoncé la nomination de M. Chauveau comme shérif de Montréal, et celle de M. Dorion comme chevalier anglais.

L'hon. M. Chauveau est âgé de cinquante-sept ans, et Sir Aimé Dorion, de cinquante-neuf ans.

Mehemet Ali Pacha

Commandant en chef des forces turques en Bulgarie. Allemand de naissance. Né à Magdebourg en 1829. Fils d'un pauvre musicien, il s'engagea à l'âge de quinze ans, comme mousse, à bord d'un vaisseau en partance de Hambourg. Maltraité par le capitaine et l'équipage, il s'évada au moment où le navire stationnait dans le Bosphore. Il fut accueilli par un riche Turc, et se fit lui-même musulman. Son patron lui fit suivre les cours de l'école militaire. Admis en 1855, il ne tarda pas à se distinguer, et il est aujourd'hui à la tête de l'armée turque de Bulgarie.

Soliman Pacha

Les combats de géants dont le défilé de Schipka est le théâtre depuis un mois, et la prise du fort de Saint-Nicolas, la position la plus redoutable qu'occupaient les Russes dans ce défilé, ont de nouveau attiré l'attention sur le commandant turc qui est en train de relever d'une façon si glorieuse le sort des armées ottomanes.

Soliman Pacha est un homme tout a fait modeste et réservé. Son quartier général ne ressemble en aucune façon aux installations somptueuses que l'on rencontre chez beaucoup de généraux de moindre importance que ce chef d'armée, le plus favorisé et le plus heureux de tous les généraux du sultan. Soliman Pacha est un homme de quarante à quarante-cinq ans, grand et bien bâti ; son visage est rude, hâlé ; le front est très-ridé ; il porte une barbe courte rousse et des moustaches ; il parle un peu le français. Ses manières sont extrêmement simples, et son caractère, qui annonce une grande confiance en lui-même, offrent des contrastes qui le rendent plus extraordinaire. Dans les questions de détail qui touchent à l'organisation des armées, il montre une grande expérience, une perception rapide de ce qui est nécessaire à l'approvisionnement, à l'envoi des munitions, en un mot à la mise en pratique de la partie administrative que doit connaître un général en chef ; et en même temps il semble qu'il possède d'intuition toutes les qualités d'un homme né pour le commandement, qualités qui le rendent capable d'exécuter un plan avec promptitude et succès sans se conformer à aucune des méthodes usuelles de la tactique moderne. A cet égard, je citerai comme exemple la rapidité incroyable—quarante-huit heures, je crois—avec laquelle il a su transporter son armée d'Andrinople à Karabunar. S'il eût adopté le système que l'on suit en général dans les autres armées, s'il lui eût fallu s'en remettre, pour l'exécution de ses plans, aux intendants, quartiers-maîtres, adjudants, commissaires, etc., il lui eût été impossible de donner partout des ordres clairs et précis, et d'être sûr qu'ils seront exécutés.

Salon de 1877 : Martyre dans les catacombes

A l'occasion du pèlerinage national à Rome, ce magnifique tableau, l'une des œuvres les plus remarquables du Salon, est tout d'actualité. Nous avons déjà dit le bien que nous en pensons. Nous n'y reviendrons pas aujourd'hui. Nous voulons seulement citer une magnifique page de Mgr. Gerbet sur les catacombes :

On a souvent essayé de décrire les catacombes ; elles ont inspiré de belles pages au génie et à la piété, laquelle a un secret qui n'est qu'à elle pour parler de ces choses qu'il vaut encore mieux sentir que peindre. Ceux qui n'en auraient encore aucune idée, peuvent se représenter vaguement des labyrinthes souterrains, presque indescriptibles, dans lesquels cent chemins droits, obliques, brisés, sinueux, serpentent, se coupent ou s'entrelacent à l'infini, les uns impénétrables aujourd'hui, parce qu'à l'extrémité qui aboutit au sentier que vous parcourez, ils sont fermés par des murs ou par des monceaux de terre ; les autres vous ouvrant à droite et à gauche, des profondeurs inconnues, où les pas des visiteurs n'osent pas se hasarder ; tout cela plein de tombeaux, de la poussière des vieux siècles, de recoins étranges, d'histoires tragiques, de sorte que ces lieux, avec les mille plis et replis de leurs sentiers et de leurs mystères, conviennent très-bien pour être des palais de la mort, qui est si pleine elle-même de surprises, de secrets terribles, et qui suit souvent, pour frapper ses coups, des routes aussi tortueuses.

De chaque côté de ces corridors, on a pratiqué dans le mur, pour y déposer les cadavres, des espèces de niches oblongues, placées horizontalement ; elles sont superposées les unes aux autres, de manière à former deux ou trois rangs de sépulcres, parfois six ou sept, et même jusqu'à douze dans les endroits où l'on a travaillé dans des couches de tuf plus hautes. On dirait les rayons d'une bibliothèque où la mort rangeait ses œuvres. Lorsqu'un corps avait été confié à une de ces niches, on la fermait avec des briques, des pierres ou des plaques de marbre. Assez souvent les ouvriers fermaient l'entrée d'un corridor tout entier, en même temps qu'ils en creusaient d'autres : la terre provenant des nouvelles galeries, servait à clore quelques-unes de celles où les morts étaient au complet, comme on ferme la porte d'un grenier où l'on a entassé autant d'épis qu'il en peut contenir. Plusieurs ont été bouchées beaucoup plus plus tard, soit par des éboulements, soit à dessein, par mesure de prudence ou de nécessité. Lorsqu'on ouvre un corridor qui n'a pas encore été exploré, on reporte quelquefois les déblais à l'entrée de ceux d'où l'on a retiré les saintes reliques, de sorte que ceux-ci, après avoir été fermés autrefois, parce qu'ils étaient pleins, sont fermés de nouveau, parce qu'ils sont vides.

Ces galeries mortuaires sont en général étroites, l'air y est épais et lourd, et le terrain presque partout exempt d'humidité. De temps en temps, l'espace s'élargit, et vous respirez plus à l'aise en arrivant à des chambres sépulcrales, à des chapelles qui conservent encore des peintures antiques, et quelquefois à un baptistère. Dans plusieurs de ces cimetières, il y avait, de distance en distance, des soupiraux carrés, qui faisaient pénétrer un peu de lumière dans quelques chambres de la Rome souterraine.

Une visite aux catacombes fait un effet solennel et profond. On ne peut rencontrer nulle part une ausssi vive apparition des premiers âges du christianisme. La source d'eau de l'antique baptistère, préservée de tout usage profane, coule toujours pure comme la grâce dont elle est l'emblême. Cette longue file de flambeaux, portés par les visiteurs qui, dans ces étroites galeries, marchent à la suite l'un de l'autre, figure assez bien les processions qu'y faisaient les premiers chrétiens, lorsqu'ils y rapportaient le corps d'un martyr, ou qu'ils y célébraient quelque autre fête.

L'Exposition d'Horticulture de Montréal

Cette exposition qui a eu lieu, dans le cours de la dernière semaine, dans le Palais de Crystal, sous le patronage de notre Société d'horticulture, a obtenu un succès complet. Elle l'emporte sur toutes les expositions précédentes. Une foule nombreuse a visité le Palais pendant les trois jours. Nous donnons une vue de l'édifice, qui présentait un coup-d'œil magnifique.

Sir Wm. B. Richards

Juge-en-chef de la Cour Suprême d'Ottawa. Vient d'être nommé chevalier en même temps que l'hon. M. Dorion. Né à Brockville, Haut-Canada, en 1815. Reçu avocat en 1837. Elu député du comté de Leeds, en 1849, comme partisan du ministère Lafontaine-Baldwin. Fit partie du ministère Hincks-Morin en 1851, comme procureur-général pour le Haut-Canada. Nommé juge en 1853, juge-en-chef de la Cour d'Appel en 1868 à la place de l'hon. M. Draper, démissionnaire. Deux de ses frères sont avocats et conseils de la Reine.

M. Frédéric Gaillardet, dont les opinions républicaines sont bien connues, se prononce, dans sa dernière correspondance au *Courrier des Etats-Unis*, pour le gouvernement et la politique du maréchal MacMahon, qu'il avait combattus jusqu'ici. Il déclare que M. Thiers étant mort, les républicains modérés ne doivent plus faire partie de la coalition des Gauches. Il ne veut pas de M. Grévy ni de M. Gambetta.

L'HON. M. CHAUVEAU

L'hon. M. Chauveau est arrivé à Montréal, où il doit prendre immédiatement possession de sa nouvelle charge. A l'occasion de son départ de la capitale, l'honorable monsieur a été l'objet d'une démonstration flatteuse pour lui, de la part de l'Institut-Canadien de Québec. Nous lisons à ce sujet dans le *Journal :*

On a pu voir, dans notre numéro d'hier, que l'Institut-Canadien de Québec à présenté, mercredi, une chaleureuse adresse d'adieux à l'hon. M. Chauveau, à l'occasion de son départ de Québec pour Montréal, où il est maintenant installé comme shérif.

L'Institut a noblement compris son rôle en prenant l'initiative, et sa voix, en cette circonstance, comme toujours, a été un écho fidèle de toute la population de Québec.

Le départ de M. Chauveau d'au milieu de nous forme un vide difficile à combler. Cet honorable monsieur avait, depuis longtemps, identifié son existence avec Québec, et il était notre orgueil dans toutes nos grandes démonstrations publiques, lorsqu'il avait à représenter, comme orateur ou autrement, l'élément canadien-français.

L'honorable M. Chauveau restera une de nos gloires québecquoises les plus pures, et son départ a créé une profonde émotion de regret général.

A UNE JEUNE FILLE

A M. F. P.

Sois béni, ange d'un autre monde, sois à jamais béni ! La vertu brille sur ton front, la bonté sourit sur tes lèvres, l'innocence t'entoure comme une robe immaculée. Tu ne connais pas encore le monde dans son abjection, et cependant, devant le mal tu rougis et tu trembles : tu trembles comme la sensitive sous la main qui te touche, sans comprendre et sans savoir pourquoi.

Conserve ta vertu, jeune fille, conserve-la comme un arôme dans un vase de crystal ; sois pure et ne te hâte pas de savoir, car la science qui voit le chérubin déployer ses ailes d'or, voit aussi le ver qui rampe sur la corolle des fleurs. La science, c'est le siècle, et qu'a-t-il produit ce siècle de lumière ? le sarcasme contre ce qui est bon et sacré. Le génie rencontre lui aussi les écueils de la pensée, le pouvoir, le terme de sa puissance ; toi seule, jeune fille, portée sur l'aile de ta vertu, tu peux aller, dans un vol sublime, de la terre aux anges, et des anges à Dieu.

Le siècle le veut ainsi : à quinze ans, on est érudit ; à vingt, politique ; à vingt-cinq, philosophe ; la vertu est flétrie par tous les âges, et le repentir, qui n'est plus l'innocence, ne plane que sur le lit de mort. Mais toi, conserve ta vertu, et tu feras plus avec elle que les capitaines et les jurisconsultes avec la plume, la parole et l'épée. J'ai entendu le prêtre, du haut de la chaire de vérité, prononcer sur un auditoire en larmes le jugement de Dieu, me destiner au feu comme une ivraie stérile, et mon cœur ne s'est pas ému ; et, lorsque l'obole s'échappe de ta main, je pleure avec le mendiant qui te remercie, et mon cœur fait un effort vers la vertu.

L'homme vainc par l'épée, il fonde par la parole, il s'illustre par la lyre ; la vertu seule subsiste d'elle-même comme la fleur qui vit dans l'atmosphère de son propre parfum. Sa substance est sa force, elle est tout à la fois le voyageur fatigué qui demande un abri, et le toit qui l'accueille ; elle se contemple et elle est heureuse, elle s'abreuve d'elle-même et elle n'a plus soif, elle se parle dans le secret de la solitude et elle parle à Dieu !

C'est son privilége, qu'elle puisse se donner sans se manquer à elle-même, et consoler l'homme du trône sans sortir de son recueillement.

Personne ne peut blasphémer cette vertu qui brille en toi, jeune fille ; quand on a voulu la ternir, les paroles ont flétri les lèvres qui les prononçaient, et le dernier des Brutus, ne pouvant attacher à son front le stigmate de la honte, mais voulant cependant la ravaler, ne put que nier son existence.

Ivres de sang et de ruines, des hommes sont apparus ; ils se sont élevés sur le trône de leur despotisme et ils ont dit : " La propriété c'est le vol ; Dieu c'est le mal ; la vertu ce n'est rien, la raison c'est tout." Mais ta vertu est apparue, enfant ; elle s'est levée armée d'un fouet vengeur, et comme un autre Christ, elle a chassé du temple ces vendeurs des choses saintes ; elle a fait descendre la Raison de son autel infâme, et toute rayonnante de la lumière du ciel, elle a reçu les hommages et l'admiration de la terre.

Sois pure, donce messagère du ciel, sois pure comme les anges tes frères, et dans cet oubli de toi-même, la foule se prosternera avec un sentiment de religion ; peut-être, hélas s'éloignera-t-elle d'abord pendant de longs... longs... jours... mais toute meurtrie, toute souillée de son sang et de la poussière du chemin, elle reviendra, à l'ombre de tes ailes, se retremper dans la foi, l'espérance et l'amour. Car le cœur de l'homme est large et profond, un océan de larmes ne peut épuiser ce qu'il contient d'amertume, et une éternité des joies de la terre ne vaut pas un seul de ses tressaillements au son d'une voix amie. L'homme s'enivrera loin de toi de tous les plaisirs du monde, mais d'une haleine il épuisera cette eau courante, d'un soupir il exhalera ce que lui auront laissé de souvenir les choses qui passent ; toujours il reviendra s'asseoir près de ta vertu, car elle seule est inépuisable, puisque elle seule se renouvelle dans le sein de la Trinité.

Sois forte, enfant, sois forte contre le mal, forte contre toi-même, et quand ton étoile se lèvera pour aimer et briller, que sa lumière ne tombe que dans un cœur purifié par la prière ; et si le ciel met sur ton chemin un frère dont les yeux rougis te disent qu'il a pleuré quelques égarements passés, dont le front pâli te révèle qu'il a connu la solitude et la vraie science, alors va à son côté, met ta main dans sa main et cheminez sous l'œil de Dieu.

AUGUSTE OUVRARD.

Québec, 16 juillet 1877.

Souvenirs du trente et quarante qui me reviennent en mémoire en passant par Monaco.

On sait qu'à Hambourg il y a des eaux excellentes pour l'estomac.

Un jour, des joueurs causaient avec animation, sous le péristyle, de la rouge, de la noire, de la couleur et de l'inverse, etc.

Un Anglais s'approche et dit à l'un d'eux :

—Il y a des eaux ici ?

—Des eaux ? est-ce que je sais, moi !

Il renouvelle sa question à un autre :

—Des eaux ? oui, je crois qu'il y a des eaux.

—Et pourriez-vous me dire quelle est leur vertu ? demanda-t-il à plusieurs personnes, sans pouvoir obtenir un mot de réponse.

—Leur vertu, monsieur, lui répond enfin un vieux joueur des plus râpés, c'est de vous guérir radicalement de la fortune la plus invétérée !

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.

L'Hon. P. J. O. CHAUVEAU, le nouveau Shérif de Montréal

LES HOMMES DE 37-38 :—LE MAJOR HÉBERT, M. P. P.

ATTAQUE CONTRE LA POSITION RUSSE AU DÉFILÉ DE SHIPKA.

UN CRITIQUE A L'ÉCOLE

Dans la *Revue Canadienne* du mois de juillet dernier, un M. J. O. Fontaine consacre douze pages à *Francois de Bienville* et au *Chevalier de Mornac*. Bien qu'il ne soit guère d'usage que l'écrivain réponde au critique, l'auteur doit cependant protester quelquefois en faveur de son œuvre, lorsqu'il la voit malhonnêtement interprétée, lorsqu'il constate chez son juge autant de mauvaise foi que d'incompétence. Alors, le travailleur doit mettre le public en garde contre des jugements dictés par l'impuissance, et rendus avec une malveillance évidente. Au reste, il est temps que le public fasse connaissance avec les capacités littéraires de M. Fontaine, et qu'il décide, en dernière instance, si ce nouvel Aristarque a bien les qualités requises pour éclairer la foule sur le plus ou moins de mérite des ouvrages que nous lui offrons.

La première qualité, la grande vertu du critique, c'est la bonne foi. Or, M. J. O. Fontaine en manque au point, non-seulement de donner à certaines de mes phrases une interprétation contraire au sens qu'elles offrent naturellement à l'esprit, mais encore au point de falsifier les mots mêmes, afin d'avoir matière à critiquer. Ainsi, d'abord, il me fait faire la leçon à Mgr. de Laval qui dut défendre aux femmes de son temps de venir à l'église les épaules et les bras nus, quand il est évident à celui qui veut lire sans arrière-pensée, la phrase dont le sens est ainsi dénaturé, que je ne saurais avoir une aussi absurde prétention. Allant plus loin encore, il me rend personnellement responsable d'une sortie, d'une gasconnade du chevalier de Mornac à propos du mariage, et il en profite pour me lancer une diatribe des plus déplacées. Voici ce que je fais dire par Mornac à sa cousine : "En ma qualité de garçon, de militaire et de mauvais sujet (j'avoue, ajoute Mornac, ce défaut en toute sincérité de cœur), j'ai pu remarmarquer, moi, que le nombre des mariages malheureux est effrayant pour ceux qui songent à s'aventurer dans ce périlleux état, etc., etc., etc." Et, bien que Mlle de Richecourt ajoute, comme correctif, quelques lignes plus loin : "Parlez pour vous seul, je vous en prie," ce bon M. Fontaine se voile la face à l'instar de Tartufe en s'écriant d'un air béat :

"Dieu ! monsieur l'auteur, parlez pour votre héros qui n'est qu'un drôle, *parlez pour les quatre-vingt-dix centièmes du monde* que vous connaissez (Comme ceci est honnête pour mes connaissances !) mais, de grâce, n'allez pas au-delà, etc." Et là-dessus, il va jusqu'à dire que "le personnage le plus désagréable est l'auteur lui-même, et que, chaque fois qu'il paraît en scène, on peut s'attendre à quelque chose de choquant." Eh ! mais, estimable M. Fontaine, depuis quand un auteur est-il mis personnellement en cause par les paroles que profèrent les personnages dont il étudie le caractère dans une œuvre littéraire ? Molière et Racine, en tant que citoyens, doivent-ils porter la responsabilité des faits et gestes de Tartufe, de don Juan et de Phèdare ?—Mais, allez-vous vous écrier, ce ne sont pas là des gens qu'ils avaient l'intention de proposer pour modèles !—Non, certes, et bien que Molière ait encore peint don Juan avec des couleurs assez séduisantes, il est évident qu'il n'a pas eu l'intention de l'offrir en exemple aux honnêtes gens, pas plus que je n'ai voulu—bien que vous l'insinuiez—faire de Mornac un type *à proposer pour modèle*. Eh ! non, pauvre Zoïle, eh ! non. Mornac—il vient de l'avouer lui-même—est militaire, un peu mauvais sujet, gascon, hâbleur, tapageur, mais au fond, bon enfant. En développant ce caractère, je n'ai pas prétendu en faire un modèle, un parangon de vertu, j'ai voulu peindre un cadet de famille, un gentillâtre du 17e siècle (Le grand siècle classique, M. Fontaine) comme il y en avait tant en Europe, et comme il en vint si souvent du reste, aux colonies à cette époque—ce dont vous pouvez vous convaincre en lisant LaHontan, Franquet et les œuvres manuscrites et imprimées de ceux qui nous ont laissé des mémoires intimes sur la Nouvelle-France. Si vous aviez pris la peine d'étudier ces pages curieuses, qui sont les sources où va puiser l'historien, vous auriez appris, monsieur, qu'il ne venait pas seulement alors au Canada des missionnaires, des religieuses et des gens d'église, mais aussi des militaires ayant les mêmes qualités et les mêmes défauts qui ont toujours caractérisé les gens de guerre.

A propos de l'accusation de légèreté que vous laissez planer sur mes livres, puisque vous proposez Walter Scott pour modèle aux romanciers canadiens, je vous mets au défi de citer dans mes écrits un épisode aussi cru que celui de la lutte entre Rebecca et le Templier, dans *Ivanhoë*, ou que le sujet qui fait l'intrigue de la *Prison d'Edimbourg*. Pourtant, les œuvres de Walter Scott—que nous croyons connaître aussi bien que vous, M. Fontaine—n'ont jamais été taxées d'immoralité par les grands critiques européens, et se lisent dans les familles anglaises les plus puritaines. Et, chacun sait si les parents sont sévères en Angleterre au sujet des lectures qu'ils permettent à leurs enfants.

Ce qui met le comble à votre mauvaise foi, est que, non content de relever quelques-unes des trop nombreuses négligences de style que je reconnais bien volontiers se trouver dans mes écrits—et je vous assure que j'en compte bien plus que vous n'en avez remarquées—c'est que, dis-je, vous allez jusqu'à falsifier mon texte pour avoir l'occasion de sortir votre martinet de pédant maître d'école. Dans mon portrait de Jeanne de Richecourt, portrait que vous vous complaisez à montrer comme aussi ridicule que ceux dus à Gauthier et à Cherbuliez—je ne me trouve pas en trop mauvaise compagnie—vous souliguez deux fois le mot *antique* dans la même phrase. Or, en suivant le texte de l'ouvrage, avec les yeux d'un homme de bien, vous liriez :

"Encadré par ces boucles luxuriantes et soyeuses, le galbe ovale de son visage au teint digne de la plus fraîche blonde, ressortait ainsi que la blanche figurine des camées *antiques* éclate sur le fond bruni qui la fait si bien voloir. Sous le front, un peu plus haut que ne le veut la statuaire *classique*, etc." — *classique*, entendez-vous, monsieur ? et non pas *antique* comme vous me le faites répéter en soulignant le mot avec intention. Est-ce là le fait d'un écrivain qui veut être respecté ?

Après avoir montré au public quelle confiance il doit avoir en votre honnêteté de critique, voyons un peu maintenant ce que vous êtes comme écrivain. Aussi bien suis-je content de n'avoir plus à me mettre en cause, ces sortes de plaidoyers étant toujours désagréables. Nous n'allons plus nous occuper que de vous ; ce sera peut-être plus amusant pour tout le monde.

Mais, avant de chercher si vous possédez les autres qualités que doit avoir le vrai critique—celui dont le jugement en impose à bon droit—voyons un peu par quelles transitions vous avez dû passer avant de poser en Aristarque. Nous y trouverons, je crois, matière à nous égayer un peu.

Comme beaucoup d'autres débutants, M. Fontaine a tout d'abord voulu grimper jusqu'au Parnasse et y faire la cour aux Muses dans un langage rhythmique rimé et fleuri. J'ai le bonheur de posséder l'une des productions poétiques de M. J. O. Fontaine. Comme disait M. Prud'homme, ce morceau est le plus beau jour de ma vie. Cela s'appelle : *Le vieil Acadien*. J'ai trop joui en lisant cette élucubration pour ne pas tenir à faire partager mon plaisir aux *dilettanti*. La pièce ayant cent soixante-quatorze vers, je ne pourrai certes pas la citer en entier. Je me contenterai—et le lecteur en aura bien assez—de faire entendre les plus belles notes de cette intéressante mélodie.—Silence ! Frémissant d'inspiration, le poëte prend sa lyre, et, de sa plus belle voix, entonne sa mélopée :

Les bois *obéissant* (!) au souffle de l'automne,
Détachaient de leurs fronts leur riante couronne.
L'autan se *déchaînait* sur les flots *écumeux*,
Et des nuages noirs enveloppaient les cieux.

A ce début orageux, vous croyez, n'est-ce pas, que vous allez assister à quelque cataclysme, et déjà vous vous bouchez les oreilles pour ne pas entendre le fracas épouvantable de l'ouragan. Ne craignez ; rien la voix du barde s'adoucit soudain, et il continue *pianissimo* :

Le *silence régnait* dans la *verte* Acadie.
Un homme, paraissant *au déclin* de la vie,
Seul, errait lentement dans ce *funèbre* lieu.

Vous admirez, comme moi, n'est-ce pas, l'harmonie des couleurs de ce paysage d'automne : la *riante* couronne des bois, la *verte* Acadie, et ces *funèbres* lieux. Mais voici venir le personnage important de la pièce. Regardez le bonhomme, et vouez-lui une admiration éternelle :

Son air mourant annonce un *tourment douloureux*.

Ce *tourment douloureux* excite singulièrement ma gaieté.

Ses membres décharnés *décèlent* (?) la souffrance,
Mais sur son large front se lit l'intelligence.....
Tantôt—des pleurs brûlants glissaient de sa paupière,
Tantôt—ses yeux lançaient des *éclairs de lumière* (! !)

Je recommande les *éclairs de lumière* aux physiciens ; c'est une découverte toute fraîche et dont la nouveauté ne peut manquer d'exciter l'admiration des savants !

Cet auguste vieillard,

Comme sous le poids d'un souvenir horrible,
.....*frémit, s'agite*, et d'une voix terrible
Il profère soudain une imprécation :
Mais la religion qui *règne* sur son âme
Le calme et dans son cœur répand un doux dictame.

Dans le fond, c'est un bon vieux ! Ce brave homme qui porte *la foudre* dans sa tête a bien le droit d'être un peu fatigué. Aussi, s'assied-il

....sur l'humble et froide pierre
Où (?) *jeune* il déposa les restes de son père.

Qui est jeune, le fils, la pierre ou le bonhomme ? Mystère ! Mais écoutons, voici que le pauvre vieux se met à pleurer ; respect à sa douleur !

Cependant, le vieillard exhalant ses douleurs
Murmure ces accents qu'il mêle de ses pleurs.
Je les ai parcourus ces lieux *de* mon enfance (*où*, M. Fontaine.)
Belle comme une fleur *coula dans l'innocence*.

Décidément, ce vieillard a été élevé dans les bons principes. Il parle très-naïvement de ses doux souvenirs d'enfance, quand il se reposait *sur* le *foyer antique*, et quand avec ses bonnes gens de parents il causait :

....des plaisirs, des rêves de bonheur,
Rêves, hélas ! déçus et que suivit l'*horreur* (!....)
Quelquefois mon ayeul d'une voix tremblottante
Racontait ses combats et sa *valeur puissante*.

Pardon à ce vieux brave, mais voilà une valeur puissamment chevillée, bien que la rime tombe en faiblesse. Mais suivons le vieux, pas l'aïeul, mais le premier vieillard, celui qui sait si bien lancer des éclairs de lumière :

J'ai vu ces lieux riants où, *sous* les frais gazons
Je m'amusais joyeux avec mes compagnons.

Excusez-moi, père, si j'ose m'exprimer ainsi, mais c'est un vrai jeu de taupe auquel vous vous livrez là, *sous* ces gazons, et c'est peut-être à cet étrange amusement que l'*auteur de vos jours*, M. Fontaine, aussi rejeton des vieux de la verte Acadie, a contracté cette myopie littéraire qui fait qu'il n'y voit guère plus loin que le bout de son nez. Votre manière de ramer en ce temps-là différait aussi beaucoup de celle d'aujourd'hui :

Nous *frappions* l'aviron *sur* la vague plaintive.

Après nous avoir un instant égayés par ces souvenirs riants, le vieil Acadien se remet à brailler :

O coupe de la vie ! Ah ! que tu fus trompeuse....
Jadis sur cette plage, une jeunesse ardente,
Espoir des jours futurs, s'*accroissait* florissante,
Et plus tard, répondez, cendres de ces tombeaux,
Ancêtres, répondez, par quels crimes nouveaux.
.....

Ici, le barde, enroué par l'émotion, tousse, et nous perdons le reste de sa phrase et de sa pensée ; et puis, il reprend son étonnante improvisation :

Vous coupables, grand Dieu, pardonnez ma démence,
Vous fûtes des héros, *toujours pleins de vaillance*.

Voilà des héros qui ne cessent au moins de suer leur bravoure par tous les pores. Ce sont bien là de vrais braves à quatre poils !

La voix du trouvère s'attendrit subitement encore, et l'émotion nous gagne malgré nous :

Ma mère, mon seul bien, me tenait embrassé.
Un soldat l'aperçoit, *il en est offensé (! !)*

Le mal-appris !

"Quitte ton fils," dit-il d'une voix menaçante !
Ma mère à ses genoux se prosterne tremblante.
Tâchant de le fléchir par ses cris douloureux,
Il répond seulement par un sourire *affreux*,
M'arrache.....

M'arrache me tire les larmes des yeux !

M'arrache brusquement et me jette loin d'elle.
Et déjà dans sa main son épée étincelle.
Plus prompte que l'éclair *elle* vole entre nous,
Pour me sauver au moins en recevant *ses* coups.

L'assassin, les victimes et l'épée sont tellement enchevêtrés dans cette mêlée, qu'on ne sait trop ni qui frappe ni qui est frappé.

Le *féroce* en hurlant : "C'est ton heure dernière,
"Mon *glaive* te fera rouler dans la poussière."
Il *la* frappe.....

La poussière, naturellement.

Il *la* frappe. *Elle* expire en murmurant adieu.
....Dès ce jour le bonheur pour moi s'évanouit,
Le vent de l'infortune *et m'agite et me suit*.
Mais ma mère, son corps où l'ont-il déposé ?
Aux vautours dévorants a-t-il été laissé ?
Ou des loups affamés : peut-être aussi dans l'onde !
J'en frémis, c'en est trop ! la rage en mon cœur gronde.

Ici le bonhomme devient méchant, méchant, et montre le poing à l'Anglais.

Peuple, tigre altéré *que charme la douleur* (!)
Race *qui fut toujours à l'honneur infidèle* (!)
Puisse tout l'univers contre toi se liguer.
Et tes propres enfants entre eux se déchirer,
Se baigner dans leur sang, se ruer sur tes villes,
Porter un fer sanglant au sein de tes familles,
Anéantir enfin *les* populations.

Cette imprécation me rappelle celle de Camille, à cette différence près pourtant que le grand Corneille est un peu plus classique que M. J. O. Fontaine. Après avoir fait de la rébellion en parole, le vieux brave se calme subitement, et finit par parler comme un bon conservateur :

Malheureux ! le Très-Haut *il* pardonne l'offense.
Anglais, je vous pardonne à mon dernier soupir :
Ce n'est *qu'en* pardonnant *qu'un* chrétien doit mourir.

Ce qui étonne le plus dans cette étourdissante production, c'est l'art avec lequel le poëte a pu se maintenir toujours à la même hauteur, depuis le commencement jusqu'à la fin de son poëme. M. Fontaine, au nom de tous les écrivains canadiens, je vous remercie de nous avoir donné cette œuvre qui fera nos délices pendant bien des heures encore.

Après avoir essuyé nos yeux voilés par les larmes de plaisir que ses vers nous ont fait verser, voyons maintenant ce que peut valoir la prose de M. J. O. Fontaine. Averti sans doute par quelque ami charitable que la poésie n'était pas le fait de sa nature, M. Fontaine s'est jeté dans la prose, manière de s'exprimer plus à la portée du commun des mortels. Je ne connais que trois opuscules de M. Fontaine : une conférence publiée dans l'Annuaire de l'Institut-Canadien et intitulée : *La corvée des Fileuses ;* un *Essai sur le mauvais goût dans la littérature canadienne* ; enfin, un article sur deux de mes romans. Ajoutées aux huit ou neuf pages que forme le *Vieil Acadien*, les *œuvres* de M. Fontaine peuvent faire au plus quarante-cinq pages bien comptées. Or, mes quatres romans historiques ayant, réunis, près de quinze cents pages, savez-vous, M. Fontaine, qu'il y aurait une curieuse comparaison à faire entre vos ouvrages et les miens au point de vue des écarts de style, de langue et de grammaire—de grammaire surtout—qu'ils peuvent contenir ? Mais d'abord, comme ce farceur—gros gaillard qui était provoqué en duel par un personnage des plus frêles—n'aurais-je pas le droit de vous dire : "Halte-là ! mon ami ; savez-vous bien que pour que la partie fût égale entre nous, il me faudrait tracer sur ma poitrine un cercle dont le diamètre n'excéderait pas l'exiguïté de votre personne, et que tous vos coups qui porteraient en dehors du cercle pussent ne point compter ?"

Eh bien, M. Fontaine, malgré l'étrange disproportion de ce duel littéraire, croyez-vous que je n'hésiterais nullement à l'accepter ? Et pourtant je ne pose ni en juge ni en critique, moi, et mon métier n'est pas de donner des pensums aux écrivains de mon temps et de dépouiller leurs livres de la vermine grammaticale qu'ils peuvent renfermer. Je n'ai pas, comme vous, la prétention de posséder ma langue mieux que personne. Mon Dieu, non. J'écris de mon mieux des livres que je m'efforce de rendre intéressants et utiles, et dans lesquels je n'insulte ni ne calomnie personne.

Puisque vous m'y avez contraint, je m'en vais faire aussi quelque peu l'échenillage de vos plates-bandes afin de voir si je n'y rencontrerai pas quelques-uns de ces insectes malfaisants que vous aimez tant trouver dans les jardins d'autrui. C'est un métier qui me répugne affreusement ; mais enfin j'en serai quitte pour me laver les mains immédiatement après, et pour ne pas recommencer de sitôt.

Je prends d'abord sur moi d'inviter les curieux à votre *veillée des Fileuses*.

Dès la seconde phrase se trouve cinq fois le mot *leur* avec force équivoque. "*Un* de *leurs* frères d'exil, *un* prêtre, M. Brault, vint les rejoindre plus tard et *leur* inspira cet esprit d'union, cet amour des vieilles coutumes et de la vie patriarcale de *leurs* pères, que l'on retrouve encore chez *leurs* descendants et qui *leur* conserve une physionomie *distinctive jusqu'à ce jour*."

La phrase qui suit n'est pas moins boiteuse : "Toutefois les traditions s'affaiblissent, les vieillards qui avaient connu les anciens bannis et dont les récits *nourrissaient* (pardon, M. Fontaine, c'est entretenait qu'il faudrait ici) chez leurs enfants le culte du passé...."

La phrase qui vient ensuite renferme une faute de grammaire : "Enfant de la Nouvelle-Acadie, j'ai voulu esquisser un tableau de ces mœurs naïves, j'ai voulu reproduire l'une des scènes les plus attrayantes dont j'*ai* été témoin" (dont j'*aie* été témoin).

Les deux lignes suivantes contiennent une jolie naïveté : "J'entreprendrais de décrire les paysages de la Nouvelle-Acadie, *si je pouvais vous les faire voir par mes yeux*." (!...)

Si je ne suis guère édifié de l'incorrection des phrases qui précèdent, je dois ajouter que je suis tout à fait scandalisé de l'immoralité de celle-ci : "A leurs rouets sont assises les voisines, vêtues de la jupe de droguet et du mantelet de tiritaine, et l'on voit de charmants minois de jeunes filles *sous* cet agreste vêtement." Or ça, critique moral qui vous complaisez tant à trouver des équivoques grivoises dans les écrits des autres, que diable votre vertueux regard va-t-il chercher *sous* ces agrestes vêtements de jeunes filles ?

M. Fontaine nous présente ses *fileuses* avec cette élégance de langage qui rappelle *celle* du grand siècle : "Voici Mélina à Charles à Charlot, Julienne à Monan Bonan, Baboche à Pierre à Pierre à Pierriche à Pierre à la veuve, la Louise à Jos à Jos, Marie-Louise à David à Charlot-Claude."

Cette manière de désigner, dans le village qui vous a vu naître—vous n'accuserez pas du moins cette tournure de romantisme—peut être vraie dans la verte Acadie ; mais dans la république des lettres, où l'on aime peu l'accumulation burlesque des noms et des titres, cette manière de nommer les gens est ridicule. D'ailleurs, on ne saurait, en matière d'art, dire ou montrer tout ce qui est dans la nature. Voltaire—un classique, celui-là, et qui a bien autrement de péchés à se reprocher que le plus échevelé des romantiques.—Voltaire "expliquait drôlement à ce sujet que bien que tout fût dans la nature et lui aussi, il croirait pourtant malséant de montrer tout ce qui était dans la sienne." (1)

Exemple de phrases mal bâties : "Le *cavalier d'Angèle à Fanfan*—(M. Fontaine affectionne le style simple)—doit faire la grande demande aux parents mercredi prochain ; samedi l'on mettra les bancs à l'église, et la noce sera splendide à faire mourir *ses* amies (les amies de la noce ?) de jalousie : cent invités ; un cortége de cinquante voitures, *et* l'on dansera durant trois jours. *Quoiqu'il fut*—(faute de grammaire, maître Fontaine)—mieux, disent les commères, de penser à mettre du pain dans la huche des nouveaux mariés."

L'équivoque grammaticale est le faible de M. Fontaine. En voici encore une en passant :

"Est-ce sa faute, après tout, si les jeunes gens *en* délaissent tant d'autres pour papillonner autour d'elle ?"

Je cueille sur mon chemin un autre bouquet de fines fleurs et j'en aspire les subtils parfums avec un plaisir indicible :

"On passe ainsi toute la jeunesse en revue, et les vieilles filles sont impitoyables dans la critique de ces *plaisirs* qu'elles regrettent encore et dont l'âge les a *sevrées* (!). Sans pitié surtout pour la moindre *faiblesse* est la brune Zoé, cette grande desséchée dont la lèvre supérieure est ornée d'une *demi-moustache* (?) Zoé dont ces fins renards de garçons ont trouvé les *charmes trop verts* (! ! !) et qui a déjà vu cinquante printemps." Vous reprochez aux romantiques de faire des portraits trop maniérés, trop léchés ; eh ! bien je vous concède, M. Fontaine, que les vôtres sont tout ce qu'il y a de plus *simple*. Votre vieillard *dont l'air mourant annonce un tourment douloureux*, et *qui lance des éclairs de lumière*, votre *grande desséchée de Zoé* qui, *avec sa demi-moustache* et ses *charmes trop verts* (elle a donc commencé à moisir ?) vient d'être sevrée à l'âge de cinquante ans, sont parfaitement réussis. Vous êtes un grand portraitiste, M. Fontaine !

Je ne puis résister au plaisir de citer aussi en entier un autre épisode presque aussi touchant, aussi sublime que celui du meurtre de la mère du jeune Acadien :

"Trente années se sont écoulées. Ursule n'a plus cette fraîcheur, cette beauté qu'elle avait apportées à son mari avec ses vingt printemps, mais l'infortune a gravé sur ses traits des *marques douloureuses* (ce sont donc alors des blessures, des plaies non cicatrisées ?) que le bonheur n'effacera pas. Un jour, pendant qu'elle erre dans la prairie sur les bords du ruisseau, elle voit s'avancer sur l'autre rive un vieillard étranger, et machinalement elle se dirige vers lui. Son œil, d'abord distrait, se fixe bientôt sur l'inconnu ; dans cette figure vieillie, dans cette *démarche* rendue *pesante* par l'âge, il *lui* (?) *semble reconnaître* une *ressemblance fugitive* avec l'ami de sa jeunesse ; elle approche encore et son cœur bat plus rapide *en son sein* (en son sein est

(1) X. Doudan, *Mélanges et Lettres*.

très-beau !) *Leurs* yeux (ceux du sein et du cœur ?) se rencontrent et soudain *ils* tombent *dans les bras l'un de l'autre* en s'écriant : C'est lui, c'est Ursule."

Vous avez tellement le don de nous émouvoir par ces petites scènes de famille d'une simplicité ravissante, que nous éprouvons le besoin de rire encore un peu pour nous remettre. Avec votre bonne volonté habituelle vous nous en donnez aussitôt l'occasion. Dans une note, vous voulez expliquer plus loin le mot *cavalier* mis en opposition au mot *blonde*, et vous lancez cette incroyable *Calinotade :* " On appelle ainsi les amants d'une jeune fille, parce que c'est leur coutume d'aller la visiter à cheval ou en *voiture*." La cavalerie en voiture ! Cette autre découverte que nous vous devons encore, Calino-Fontaine, est grande comme le monde et peut être appelée à changer complétement l'art de la guerre. Voilà pourtant ce que c'est que de trop cultiver le style simple, M. Fontaine ; on en arrive à ces immenses naïvetés qui font rire d'un pied en carré tous les habitants d'un pays.

Nous citerons encore deux ou trois grosses fautes de grammaire, après quoi nous prendrons congé de vos fileuses, bien que nous nous soyons fort amusé en leur compagnie : " Goûtez donc, ma voisine, de cette compote.—Un peu, M. France, si ça vous fait plaisir.—Et *ce* bon sirop, fait avec la première eau d'érable du printemps. —Quelques cuillerées, s'il vous plaît."

Pour que votre avant-dernière phrase fût grammaticale, il faudrait : " Et *de* ce bon sirop...quelques cuillerées—s'il vous plaît, maître." Deux pages plus loin, vous dites : " Peut-être les discours de ces têtes grises, impuissantes à consoler l'amant éconduit, auront-*elles* plus d'attraits pour nous." Auront-*ils*, magister. Enfin, un peu plus loin encore, vous écrivez : " Cette mélancolique légende a tempéré la gaîté des *veilleux* (c'est vous qui soulignez ici), et les histoires de revenants, loups-garous, chasse-gallerie, feux-follets que l'on raconte ensuite ne la ravivent pas." Tandis que vous auriez dû dire : " Les histoires de revenants, *de* loups-garous, *de* chasse-gallerie, *de* feux-follets."

Ces dernières fautes que je viens de citer vaudraient des férules à un élève de sixième. Et pourtant vous vous posez en maître de langue française, M. Fontaine, et vous dites à qui veut bien vous entendre : " Que vous avez fait de fortes études et que vous êtes né critique." Nous sommes déjà bien renseignés sur la force de vos études, voyons maintenant comment vous êtes *né* critique.

Certain soir, dans un colloque tenu à huis-clos dans les profondeurs de votre être, forcé de vous avouer à vous-même que le ciel a négligé de vous octroyer l'imagination, cette faculté créatrice du poëte et de l'artiste, vous avez dû vous écrier en vous frappant le front : " Comment ! un tel, bien plus jeune que moi, a déjà publié des vers que l'on s'est permis de trouver passables ; tel autre, qui n'est pas mon aîné, a produit deux volumes auxquels on veut bien, sans me consulter, reconnaître un certain mérite, et moi je ne puis rien faire ! Oh ! cela ne se passera pas comme ça...." Et, sur le champ, vous résolûtes de décrier ceux que vous ne pouviez pas imiter, et l'idée première de votre *essai sur le mauvais goût dans la littérature canadienne* germa dans votre cervelle. Bien que deux ou trois de vos adeptes aient pu dire de cet *Essai* dans le temps où il parut, quoique vous en pensiez vous-même, ce n'est pas là de la critique. Non, faire de la critique ne consiste pas à réimprimer les leçons de son cours de littérature en les entrecoupant de phrases de son cru, et bien reconnaissables d'avec les premières en ce qu'elles ont grand'peine à se tenir debout sans tomber à plat, et puis à citer enfin quelques phrases mutilées, tronquées, prises on ne sait où et appartenant on ne sait trop à qui. Nous n'avons donc pas à donner à cet *Essai* plus d'attention qu'il n'en mérite, et nous nous contenterons de relever une faute de français qui s'y étale à la première page, et une bévue bibliographique qui prouve, une fois de plus, combien peu vous connaissez même les chefs de cette école romantique qui vous donne tant sur les nerfs. D'abord, dès la première page vous dites : "....je me prive de rendre hommage à des hommes de lettres que j'admire et dont il me serait si *plaisant* de louer devant cet auditoire les éclatantes et solides qualités." *Plaisant* ne s'emploie plus dans le sens d'*agréable*, et il est fort plaisant, M. Fontaine, de voir comme il est facile de vous prendre vous-même à chaque instant en flagrant délit de contravention avec les règles les plus simples de la langue. Allons, maître, déposez cette grosse férule dont votre poing est armé, et venez vous asseoir sur le banc des élèves ; car il vous reste à apprendre pour le moins autant qu'au dernier d'entre nous.

Plus loin, toujours dans votre *Essai*, à propos des écrivains canadiens qui, *dédaigneux du travail, façonnent à la hâte une ébauche grossière et la livrent comme un chef-d'œuvre*, vous dites qu'ils suivent en improvisant l'exemple de Dumas et de Balzac. Dumas fut, en effet, l'improvisateur par excellence, mais non pas Balzac, M. Fontaine. Au contraire, il n'y a peut-être jamais eu d'écrivain qui corrigeât, remaniât, refît plus ses ouvrages que ce grand romancier. Si vous aviez lu ce qu'ont dit de lui ses biographes : Gautier, Gozlan, Mme Surville, Champfleury, etc., vous sauriez que Balzac " travaillait péniblement, et, fondeur obstiné, rejetait dix ou douze fois au creuset le métal qui n'avait pas rempli exactement le moule... Les corrections, si nombreuses qu'elles équivalaient presque à des éditions différentes de la même idée, furent portées à son compte par les éditeurs, dont elles absorbaient les bénifices... Quelquefois une phrase seule occupait tout une veille.... Quand il avait lengtemps porté et vécu un sujet, il traçait une espèce de scénario en quelques pages, qu'il envoyait à l'imprimerie d'où elle revenait en placards... Le placard imprimé disparaissait presque au milieu d'un grimoire d'apparence cabalistique, que les typographes se passaient de main en main, ne voulant pas faire chacun plus d'une heure de Balzac... Le jour suivant, on rapportait les placards avec les corrections faites. Balzac se remettait à l'œuvre... Six, sept et parfois dix épreuves revenaient raturées, remaniées, sans satisfaire le désir de perfection de l'auteur (1)." Ce qui vous a trompé sans doute, c'est qu'il a beaucoup produit. Or, apprenez encore que de 1828 à 1852, c'est à-dire pendant vingt-cinq ans qu'il mit à élaborer son immense ouvrage de la *Comédie-humaine*, Balzac travailla presque constamment seize (16) ou dix-huit (18) heures par jour. A son grand génie créateur, Balzac joignait donc le travail, et il est peu d'écrits autres que les siens auxquels on puisse appliquer à meilleur droit le précepte si connu de Boileau que vous citez ainsi dans votre *Essai :*

Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage.

Mais, pardon, M. Fontaine, voici que je vous prends à ne pas même connaître vos maîtres exclusivement chéris, et que vous falsifiez aussi leurs écrits en les citant. Il paraît que cela tourne chez vous en habitude ! Ce fameux vers, je l'ai aussi, moi, appris par cœur au collége, mais autrement que vous à ce qu'il paraît. Au lieu de : " *Cent* fois sur le métier," etc., ma mémoire me dicte : " *Vingt* fois (seulement) sur le métier," etc. J'ai beau consulter différentes éditions des ouvrages de Boileau, je ne trouve dans chacune d'elles que : " *Vingt* fois sur le métier," etc. Vous voyez bien, ami Fontaine, que nous connaissons même nos classiques encore mieux que vous.

Du reste, ce précepte de Boileau, que vous exagérez pourtant un peu, vous le mettez vous-même beaucoup en pratique. Non-seulement vous le vantez à tout propos, mais vous dites à qui veut bien vous entendre—vous me l'avez dit à moi-même—que vous laissez dormir au moins un an dans vos cartons le plus petit de vos écrits avant de lui permettre de voir le jour. C'est sans doute à cette fidèle observance de la règle du maître que vous devez cette grande correction de style et de langue que nous constatons dans vos opuscules ! Puisque nous en sommes sur ce sujet, relevons donc encore en passant quelques-unes des incorrections de langue et de style que chacun a pu remarquer dans votre dernier article intitulé : *Deux romans de M. Marmette*. Il n'y a pas moins de six bévues dans la seconde page : " *Officier* sur la flotte anglaise, *son* étoile le conduit à Québec, etc."— " Bientôt envoyé comme parlementaire auprès du gouverneur, il s'introduit dans la *demeure* de mademoiselle d'Orsy, *lui* renouvelle sa demande (à la demeure ?) avec des menaces terribles, et *l'enlève* après avoir garrotté et baillonné Bienville, etc."—Il mêle habilement ses héros à tou*tes* les événements.—" Nous *assistons* à tous les *faits*." (Il me semble que les bons classiques ne disent guère *assister* à un *fait*.)— " Le coureur des *bois aventureux*." J'en suis encore à me demander quelles sortes d'aventures peuvent bien courir ces bois-là !

En quatre pages je lis cinq fois le mot *délivrer* et *délivrance*. Autres phrases mal charpentées : " Son héros, Mornac, est loin de jouer le *beau rôle de* l'avis *de* plusieurs lecteurs." Et plus loin : " On me saura gré d'avoir reproduit sans commentaire ce passage que tout le monde admire comme un chef-d'œuvre, *les uns de grande, les autres* de ridicule description."

J'en passe et des meilleures. Et c'est immédiatement après toutes ces négligences, toutes ces fautes, impardonnables en d'aussi petits écrits, que vous venez me dire avec un incroyable sang-froid : " Un dernier reproche que je ferai à M. Marmette, c'est d'oublier les règles de la grammaire. Consulter Bescherelle et Chapsal est surtout chose prosaïque quand on a l'imagination grosse d'un aurore boréale sublime, mais on peut en tirer profit et éviter par là de grosses bévues." Certainement, M. Fontaine, le conseil est bon, et tout le monde sera de mon avis si je vous prie de mettre le premier votre précepte en pratique, vous surtout qui voulez régenter les autres et qui—votre métier de critique vous y oblige—devriez être sans tache à ce sujet.

Un dernier mot. Vous avez écrit encore : " Dieu nous préserve du style sublime de M. Marmette." Moi, je vous dirai, plus charitablement :—Ami Fontaine, méfiez-vous de votre style *simple*, car il prête très-souvent à rire à vos dépens.

En terminant cet article, déjà trop long, je me permettrai de citer quelques lignes d'Alphonse Karr à l'adresse de certaines petites gens—nous en comptons beaucoup trop de ce temps-ci—qui se donnent, le plus sérieusement du monde, le baptême de critique au nom du sain esprit :

" J'espérais qu'on allait comprendre que la critique doit être faite par des hommes dans la maturité de l'âge et *du talent*...—que jamais on n'a songé à faire aux jeunes avocats en herbe passer leur stage sur le fauteuil des juges ;—que ce n'est pas parmi des carabins que l'on choisit des professeurs de médecine, etc.—Sauf de très-honorables exceptions, la critique littéraire dans les journaux est le début des aspirants, des néophytes ou de ceux qu'on y relègue comme dans une sorte de Sibérie. Outre cette première inconvenance de voir la critique faite par des débutants quand elle devrait l'être par des vétérans, il s'en joint une seconde : c'est le ton de supériorité dédaigneux ou haineux de ces critiques, qui n'ont jamais rien produit et dont la plupart ne produiront jamais rien. Ils parlent d'en haut aux plus éminents talents de ce temps. Du haut de quoi ? On n'a jamais pu le savoir."

JOSEPH MARMETTE.

Québec, 12 septembre 1877.

(1) *Honoré de Balzac*, par Théophile Gautier

BIBLIOGRAPHIE

Histoire Sainte à l'usage de l'Enfance, rédigée sur un plan méthodique, accompagnée de réflexions morales, suivie de la vie de N.-S. Jésus-Christ, et d'un appendice sur l'histoire de l'Eglise jusqu'à la conversion de Constantin, par un ancien instituteur ; ouvrage approuvé par Sa Grandeur Mgr. de Montréal. Edition illustrée de 14 vignettes sur bois intercalées dans le texte ; un vol. in-18, cart. 15 cents. Montréal : J. B. Rolland & Fils, libraires-éditeurs, 12 et 14, rue Saint-Vincent.

La maison J. B. Rolland & Fils vient de publier une *Histoire Sainte* qui porte bien son titre : *A l'usage de la jeunesse ;* c'est bien là un ouvrage tel qu'il nous en fallait un pour nos écoles élémentaires. Quelque chose de bien écrit et à la portée des plus jeunes intelligences, et rehaussé par de charmantes gravures dont la vue grave dans la mémoire des enfants ce qu'ils ont lu et appris par cœur. Le système de questions à la fin de chaque chapitre contribuera aussi beaucoup à stimuler le zèle des enfants en les encourageant à bien apprendre et à répondre mieux les uns que les autres aux questions que l'instituteur ou l'institutrice ne manqueront pas de leur adresser après chaque leçon.

En somme, c'est un charmant petit volume, qui flatte l'œil par sa beauté matérielle et qui instruira et fera assurément beaucoup de bien aux élèves qui s'en serviront, car il leur inculquera les grandes vérités contenues dans l'*Histoire Sainte*, et leur inspirera la crainte de Dieu, l'amour du bien et l'horreur du mal.

Il serait à désirer que cette *Histoire Sainte*, qui est approuvée par Sa Grandeur Mgr. de Montréal, fût introduite dans toutes les écoles élémentaires.

REVUE DE LA SEMAINE

ORIENT

L'avantage est resté aux Turcs pendant cette semaine. Soliman Pacha, l'habile général, qui occupe actuellement le premier rang parmi les généraux turcs, et auquel sont dus en grande partie les succès récents de l'armée musulmane, serait parvenu à chasser les Russes de la passe de Shipka, après une lutte acharnée. La principale bataille a été celle du fort Saint-Nicholas, qui commande la passe, dont il occupe le point le plus élevé. Ce poste important a été pris d'assaut par Soliman Pacha. La nouvelle de ce fait d'armes a déconcerté les Russes. Les Roumains, leurs alliés, sont effrayés et hésitants. Pour le moment donc, les envahisseurs ont le dessous. Le siége de Plevna n'a pas avancé ; les assiégeants n'ont fait aucun progrès.

M. de Bismark et le comte Andrassy, chef du cabinet autrichien, ont eu une entrevue à Salzbourg, en Autriche, le 18. Cette entrevue a fait quelque bruit en Europe. On suppose, naturellement, qu'il a été question entre les deux premiers ministres des événements de Turquie, et de l'attitude que prendraient l'Allemagne et l'Autriche dans le cas de complications nouvelles. Le gouvernement de Vienne n'a guère de sympathie pour la Turquie ; mais il subit la pression de la Hongrie, où le parti turcophile est tout puissant.

Voici les principales dépêches :

Constantinople, 17.—Une dépêche de Shumla dit que Soliman Pacha a pris hier le fort Saint-Nicholas ; le drapeau ottoman flotte maintenant au-dessus des fortifications russes. Avant la prise du fort, les Russes, qui avaient reçu des renforts considérables, ont fait sans succès plusieurs attaques sur les positions turques au-dessus de la route de Gabrova.

Londres, 18.—Une dépêche de Péra dit que les nouvelles reçues à l'ambassade anglaise confirment les rumeurs annonçant que Soliman Pacha avait enlevé les dernières positions russes dans le défilé de Shipka, en leur infligeant des pertes considérables. A l'heure qu'il est, les Turcs sont maîtres de tout le défilé.

Londres, 19.—Une dépêche de Berlin contient ce qui suit : " Vous pouvez être assurés que l'objet de l'entrevue du prince Bismark et du comte Andrassy est de trouver un moyen de médiation de concert avec l'Angleterre, et d'en venir à une entente générale sur la question d'Orient."

Un correspondant de Constantinople dit que la Turquie a des moyens suffisants pour continuer la guerre.

Le gouvernement ne payant pas de salaires, l'armée vit aux dépens du district où elle opère. On ne s'occupe pas du tout de payer la dette due aux puissances étrangères.

Les classes pauvres souffriront beaucoup pendant l'hiver prochain.

Belgrade 20.—La nouvelle de la défaite des Russes a causé ici une pénible sensation ; le mécontentement est d'autant plus vif que tout avait été préparé pour le passage du Danube par les Russes à Gladova, et pour leur réception à Negotin et Timok.

On annonce que le cabinet a décidé de demeurer dans l'expectative, et que les troupes dirigées sur la frontière seront rappelées dans des villes de l'intérieur, afin de ne pas donner d'ombrage à la Porte.

Gorni Studeni, 20.—Il n'y a pas eu hier d'engagement sérieux. Le blocus et le bombardement de Plevna continuent.

Vienne, 20.—Les rumeurs annonçant que la conférence de Salzbourg avait la médiation pour but, sont dénuées de fondement.

Londres, 21.—Le correspondant du *Times* à Bucharest écrit ce qui suit : Les diplomates russes craignent le résultat d'une deuxième campagne. On craint que les puissances dont le commerce et les intérêts souffriraient par la continuation des hostilités, ne réussissent à faire signer la paix, ce qui ne peut avoir lieu que lorsque les Turcs auront été complétement écrasés. Cette paix ne pourrait être qu'une paix boîteuse et sans perspective de durée. C'est pourquoi j'appréhende que la guerre ne soit pas terminée cette année. Ce fait est bien connu de ceux qui connaissent l'opinion publique en Russie et les idées de l'armée.

Ils savent que la paix est maintenant impossible. Cette guerre est devenue une guerre de dynastie pour les Romanoffs comme la guerre franco-prussienne en était une pour les Napoléon. Si l'empereur rentrait à Moscou après avoir conclu une paix à des conditions qui ne plairaient pas à son peuple, il serait obligé de pénétrer dans la ville par la force ces baïonnettes. C'est pourquoi je dis que la paix est maintenant impossible. Ce fait est maintenant connu à l'étranger comme en Russie. La guerre doit se continuer jusqu'au triomphe complet des Russes, lors même qu'elle durerait encore cinq ans et que le résultat serait pour eux la banqueroute et la ruine.

Londres, 22.—Une depêche de Shumla, transmise hier soir, dit qu'une grande bataille a été livrée hier à Bicla. Mehemet Ali s'est emparé de toutes les positions russes. Les Russes retraitent. Ils ont traversé le Banika et le Lom et se fortifient à Tcharkem. Leurs pertes sont terribles ; on porte le nombre de leurs morts à 4,500 et celui des blessés à 8,000.

Le Czarowitz commandait l'armée russe.

On regarde la victoire des Turcs comme décisive.

FRANCE

Le président MacMahon a lancé un manifeste au sujet des élections prochaines. Dans ce document, il fait appel au peuple français et il l'invite énergiquement à seconder la politique inaugurée le 16 mai. Ce manifeste a fait sensation. Il a rallié au gouvernement un nombre considérable de membres de la Gauche, et les partisans de MacMahon inaugurent bien des élections.

Le télégraphe signale en même temps l'apparition du prince impérial sur la frontière belge. On rattache cet acte de l'héritier de l'empire aux circonstances et au mouvement électoral.

Paris, 18.—Le prince Louis-Napoléon est arrivé aujourd'hui au château du Dova, dans la province de Namur, Belgique, pour rendre visite au duc de Fernand Nunez, allié à la famille de Montijo. Il vient ici sous le prétexte de chasser, mais son arrivée dans une localité si proche de la frontière française, à la veille des élections, donne lieu à des commentaires.

Paris, 18.—Grévy déclare que la nouvelle annonçant qu'il avait refusé le poste de chef du parti républicain est dénuée de fondement.

Le procès de Gambetta, en appel, est fixé à samedi, 22.

Dimanche, le duc de Cazes a fait un discours important dans le but évident de contredire les rumeurs disant que le cabinet s'efforcerait de détourner l'attention publique des affaires intérieures, en adoptant une politique étrangère agressive.

Paris, 20.—Le manifeste de MacMahon a créé une immense sensation ; il a l'approbation entière des journaux cléricaux et bonapartistes. Le *Temps* déclare qu'il est sans précédent.

Paris, 19.—Le manifeste du président MacMahon au peuple dit que pendant les quatre dernières années il a maintenu la paix et que la confiance dont il a été l'objet de la part des souverains étrangers le mit en état d'établir des relations plus cordiales avec toutes les autres puissances. Il fait allusion à la prospérité dont la France a joui depuis qu'il est président, et il dit que les députés ne voulant plus être dirigés par des hommes modérés, ont oublié le respect qu'ils lui devaient et qu'il avait été forcé de dissoudre son gouvernement. Il désignera parmi les candidats ceux qui sont autorisés à se servir de son nom. Il attend avec une pleine confiance la manifestation du sentiment populaire. Dieu l'aidant, ils assureront à la France une ère de stabilité, d'ordre et de paix. Il demande au peuple d'écouter la voix d'un soldat qui n'est guidé que par l'amour de son pays.

Paris, 21.—Un manifeste à la nation signé par les candidats de Paris et de la province répond point par point à l'adresse du président MacMahon au peuple. Ce document conclut comme suit : " Votre devoir augmentera en raison de l'audace de ceux qui ont la présomption de s'imposer à la France. Vous ne pouvez pas devenir les instruments du cléricalisme. La République doit avoir des fonctionnaires républicains, et le pays s'attend à ce que la République maintienne l'ordre, la paix et la stabilité."

Le *Journal des Débats* sera poursuivi pour avoir publié un article très-violent contre le manifeste du président MacMahon

NOS NOUVEAUX CHEVALIERS CANADIENS :

Sir Antoine-Aimé Dorion,
Juge-en-Chef de la Cour du Banc de la Reine de la Province de Québec

Sir William Buell Richards,
Juge-en-Chef de la Cour Suprême de la Puissance du Canada

LA GUERRE D'ORIENT

MEHEMET ALI PACHA, Commandant-chef de l'armée turque en Europe

SULEIMAN PACHA, Commandant-chef de l'armée turque des Balkans

SALON DE 1877 : MARTYRE AUX CATACOMBES DE ROME—Tableau de M. Chartran, dessin de l'auteur

Les Aventures d'un Rossignol

RACONTÉES PAR LUI-MÊME

(Traduit de l'allemand, d'après BERTHA FILHÈS)

(Suite et fin)

J'étais déjà depuis plusieurs jours dans ma prison, silencieux et muet, triste jusqu'à la mort. Je ne savais rien de Rosette ; il n'était jamais permis à la jeune fille de venir me voir, ainsi que je l'appris par les monologues de ma persécutrice. Je ne voyais rien du monde extérieur et je n'entendais que la toux sèche de la méchante dame et les malignes paroles qu'elle proférait.

J'avais pleinement rompu avec la vie, renoncé à toute idée de bonheur. Quelle prétention y aurais-je eue, moi, humble petit être, qui m'étais préparé moi-même cette situation, tandis qu'une si bonne, si excellente créature, telle que Rosette, pouvait être si malheureuse ? Un jour la comtesse tira la sonnette plus tôt que de coutume et vivement. Dès que des pas précipités s'approchèrent de sa porte, mon cœur battit joyeusement, car je reconnus la marche de Rose. Bientôt j'entendis sa voix suave demander à sa maîtresse ce qui lui était agréable.

" Fais préparer le carrosse, tu partiras avec moi," ordonna-t-elle.

J'entendis avancer la voiture ; Rosette accompagnait sa maîtresse, en descendant l'escalier.

Tandis que je prêtais l'oreille pour distinguer encore une des paroles de la jeune fille, je reconnus son pied léger. Ce n'était point une illusion ; elle s'approcha de la porte, l'ouvrit vivement ainsi que celle de ma cage, et se plaçant devant moi :

" Viens, viens vite, mon petit oiseau, dit-elle. Qu'elle fasse de moi ce qu'elle voudra, tu recouvreras ta liberté, murmura-t-elle en me saisissant. Bon voyage, cher petit, que ne puis-je le faire avec toi ! "

A ces mots elle posa encore une fois ses lèvres sur ma tête, ouvrit lestement la fenêtre, et un instant après je me trouvais... sur les tilleuls !

Rosette se mit encore un instant à la fenêtre, me vit, me fit un signe d'adieu, et bientôt elle était au bas, devant la porte, et montait en voiture, où elle reçut de la part de la vieille comtesse un déluge de reproches pour sa négligence. Enfin, à travers le bruit du roulement de la voiture qui allait très-vite, résonna la voix faible et grognon de cette dernière.

J'étais donc libre.... libre ! Oh ! parole d'or, dont celui-là seul peut mesurer toute la joie, tout le bonheur, qui, comme moi, croyait pour toujours avoir perdu la liberté. Avec quelle joie, avec quelle effusion je saluais alors le soleil, les arbres verdoyants, le ciel bleu, les fleurs, tout, tout, tout ce que je voyais ! Oh ! comme ce jour-là tout me paraissait doublement beau ! La plus petite fleur, chaque feuille, chaque brin d'herbe me semblait digne de contemplation.

Autrefois, je m'étais déjà réjoui de tout cela, mais plutôt avec le sentiment instinctif d'un enfant qui ne réfléchit pas, qui sait à peine ce qui le rend heureux. Mais en cet instant je le fis avec une entière connaissance. Les impressions et les événements des derniers jours avaient promptement mûri mon jugement. Il me sembla que j'avais considérablement vieilli. J'avais tant vu, j'avais tant entendu que je pouvais maintenant placer mon mot et juger par moi-même de bien des choses dont je n'avais autrefois qu'une idée bien faible et souvent fausse. J'avais vu les hommes et j'avais appris à les connaître. J'avais jeté un profond regard au fond d'un noble et excellent cœur, tandis que la vieille comtesse était pour moi la personnification de la dureté et de l'égoïsme dans la nature humaine. Je m'en retournai riche en expérience, riche en bonheur pour la liberté recouvrée, mais aussi avec un sentiment de profonde mélancolie dans le cœur à cause de la pauvre Rosette qui avait doublement à souffrir de ma liberté. On sait bien comme on s'en va, mais on ignore comment on reviendra, pensais-je, tandis que je parcourais l'allée d'un seul trait, au lieu de sautiller maladroitement comme les jours précédents, car, désormais je savais voler. Sur le dernier arbre, je fis, comme autrefois, une halte. De là, j'examinai de nouveau le paysage. La source vive murmurait toujours agréablement, le ruisselet était toujours aussi mouvementé que lors de mon premier séjour en ce lieu, et il continuait à folâtrer capricieusement sans avoir égard à moi. Jouant avec les fleurs et le gazon qui se trouvaient sur les bords, il sautait gaillardement sur les petites et sur les grosses pierres qui étaient sur son chemin, se faisant ici un chapeau d'écume blanche, plus loin rivalisant de vitesse avec les truites aux vives allures. Vraiment, je ne puis blâmer commère lavandière de tant aimer à assister au jeu de cette joyeuse compagnie ; mais pour moi, je ne pouvais rester plus longtemps, car les ardents désirs de mon cœur m'entraînaient ailleurs. Je déployai mes ailes et m'élançai d'un trait par-dessus le bouleau, le buisson d'églantine, le sapin et le tilleul, jusqu'au bosquet où était mon gîte. Mais je ne pénétrai point encore dans notre nid, car je voulais déjà m'assurer de la présence de mon père et de ma mère au logis. C'est alors que je sautillai tout près, de manière à pouvoir les distinguer à travers les feuillles.

Oh ! que mon cœur battit joyeusement ! Mes parents étaient chez eux, assis en avant du nid, et je surpris le dialogue suivant :

" Maintenant, j'ai abandonné tout espoir de le revoir, disait ma mère, il doit être pris ou avoir péri.

—Notre fils unique, la joie de notre vieillesse, pris ou dévoré par un chat.... Oh ! c'est horrible," s'écria mon père.

Je n'y tenais plus, et, en un clin d'œil, je me trouvai près du cœur de mes parents.

La joie du retour fut indescriptible. Mon père et ma mère ne voulaient absolument pas croire que ce fût bien moi. Mes sœurs, qui voltigeaient dans le voisinage, furent appelées, et alors ce ne fut plus que des demandes et des réponses. Je dus raconter ma vie depuis A jusqu'à Z. Tous m'écoutaient avec grande attention, et lorsque j'eus fini, ma mère m'embrassa avec une grande émotion et m'appela son orgueil, sa joie.

Dans la même matinée, elle vola chez nos oncles et tantes, cousins et cousines, enfin chez nos amis et voisins. Elle raconta ma vie avec la loquacité habituelle des femmes, et cela, sans manquer de me dépeindre comme un héros, moi qui, cependant, à vrai dire, n'avais joué qu'un rôle lamentable. Ma bonne mère se complaisait tellement à l'idée de posséder un héros pour fils, qu'à partir de cette époque elle commença tous ses discours par ces mots : " Après la captivité de mon fils...." où : " Avant la captivité de mon fils...." J'étais donc devenu, parmi les oiseaux, un personnage important, et notre domicile devint bientôt le rendez-vous des meilleures familles emplumées du parc. Beaucoup d'autres arrivèrent aussi de la forêt voisine, et chaque fois je fis le sujet de l'entretien. C'est ainsi qu'en ce monde on arrive souvent à la distinction sans aucun mérite, et ce fut un bonheur pour moi de posséder assez d'intelligence pour le comprendre, car cela me préserva du vilain défaut de vanité. J'avais aussi parlé aux miens de ma rencontre avec le moineau, et, à cette occasion, je n'ai point dissimulé qu'au premier moment j'avais été enchanté de lui, que j'avais commencé par donner tort à notre mère, et que j'ai enfin vu clair lorsque ce monsieur au gris plumage m'eût laissé sans secours et sans conseil. Nous espérions alors que cette circonstance l'empêcherait d'effectuer sa visite promise, car personne ne désirait son retour après une semblable conduite, mais ma mère nous dit :

" Si vous croyez cela, vous avez encore une bien trop haute idée du drôle ; prenez-y garde, il sera ici sous peu."

En effet, un matin de très-bonne heure, il fit son entrée, et n'amena pas seulement sa femme et cinq enfants, mais encore une vieille tante à moitié percluse et un oncle aveugle. Ils s'installèrent chez nous, tout à fait sans façon. La tante et l'oncle furent, sans nous consulter, placés dans notre nid, et notre mère alla leur chercher quelque chose à manger. Pendant tout le jour nous dûmes procurer vivres et boissons à ces moineaux toujours affamés et qui ne bougeaient pas de place. Ils étaient trop fatigués, assuraient-ils, et ne pourraient pas rentrer chez eux. Aussi, se faisaient-ils toujours servir. Ils désiraient tantôt ceci, tantôt cela, et nous fûmes vraiment heureux quand enfin arriva le soir et qu'ils annoncèrent leur départ ; car, en vérité, c'était un dérangement fort désagréable au milieu d'une si douce vie. Oui, ma vie était vraiment pleine de charmes ; je pouvais maintenant voler partout, m'élever haut dans les airs, sur le sommet des montagnes, les cîmes des arbres ; je pouvais raser les champs et les prairies, rêver au bord de la source qui murmure, assister aux joyeux bonds du ruisseau, voltiger sous les verts ombrages. Oh ! c'était là une joie ineffable.

Mais, malgré cette heureuse vie, je n'oubliais point ma chère et bonne Rosette. Chaque jour je volais sur le tilleul d'où je pouvais regarder à travers sa fenêtre ; je me réjouissais quand je voyais sa douce figure moins triste qu'à l'ordinaire ; je sentais, au contraire, une profonde douleur lorsque je remarquais une larme dans ses yeux ; et j'étais tout hors de moi quand j'entendais la vieille comtesse gronder, surtout au sujet de ma délivrance.

Un jour, je fus tellement indigné que je voulais me précipiter contre la tête de la vieille dame. Par bonheur, le carreau auquel je n'avais point songé m'en empêcha ; sans quoi, j'aurais été de nouveau fait prisonnier. De temps à autre, quand je me perchais sur le tilleul et que je plongeais mes regards par sa fenêtre, Rosette dirigeait ses yeux sur moi, mais elle les baissait bientôt sur son ouvrage. Parfois, cependant, elle me considérait longtemps, pleine de préoccupations. Un jour même elle ouvrit la fenêtre et dit, après m'avoir regardé bien amicalement :

" Toi, petit oiseau, tu ressembles tout à fait à mon cher petit rossignol, mais assurément tu n'es pas lui. Vous autres, petits oiseaux, vous vous ressemblez tellement ! Où peut-il bien être maintenant ? Assurément fort loin d'ici, et il ne reviendra jamais là où il a été retenu captif. Etre prisonnier, ah ! c'est si triste ! Elle soupira profondément. Si tu le vois, dis-lui bonjour pour moi, toi, joyeux petit oiseau."

Puis elle ferma la fenêtre.

Chaque fois, je revenais de mes visites avec le désir de plus en plus vif de pouvoir alléger le sort de la bonne jeune fille, et chaque fois aussi cela m'attristait infiniment de ne le pouvoir. Après qu'elle m'eût parlé, ce désir devint plus brûlant encore, car jamais je ne sentis plus prodément mon impuissance absolue et n'eus plus de chagrin de ma faiblesse. Sous cette impression, il m'était impossible de retourner vers les miens, où j'aurais pu trouver peut-être encore de la société. J'éprouvais le besoin d'être seul ; c'est pourquoi je volai par-dessus prés et champs vers la forêt silencieuse. Silencieuse ! dis-je, mais elle ne l'était point alors, car les oiseaux y faisaient précisément leur prière du soir. Je parcourus la forêt en tous sens. Ne devais-je pas y trouver un petit coin tranquille ? Epuisé, je me posai enfin sur un arbre, et là, je vis ce que je n'avais encore jamais observé : une petite maisonnette, et cela tout près de moi. Elle était entièrement couverte de lierre, environnée de buissons de roses, dominée par de vieux et vénérables chênes et par d'anciens hêtres. Elle avait une apparence si paisible et si hospitalière, que je me trouvai irrésistiblement attiré vers elle. A sa vue, les paroles de Rosette se présentèrent à ma mémoire :

" Oh ! que ne puis-je, moi aussi, disait-elle un jour, rompre mes chaînes et me dérober à tous les regards au fond d'une tranquille et épaisse forêt ! "

Ce petit endroit conviendrait merveilleusement à la bonne jeune fille, elle y serait heureuse, pensai-je.

Tandis que j'étais plongé dans ces réflexions, j'entendis retentir une puissante et belle voix de basse dans le bois. Elle était si fraîche et si mélodieuse qu'en un instant tous les oiseaux se turent et semblèrent prêter l'oreille. Bientôt sortit du fourré un homme à la stature haute et svelte, suivi d'un grand chien et vêtu d'une étroite veste de chasseur Il portait la gibecière au côté et la carabine sur l'épaule.

Le jeune chasseur avait le visage beau, viril et fortement bruni par le soleil. Ses yeux noirs brillaient sous des sourcils bien dessinés. Une petite casquette verte ne couvrait qu'en partie sa riche chevelure brune et bouclée. Une légère moustache ornait sa lèvre supérieure, ce qui lui donnait bien au jeune homme un air un peu décidé, mais nullement fat. Il parcourut rapidement la coupe, se dirigea vers la maisonnette et disparut bientôt à mes regards.

Quoique j'eusse une certaine peur des chasseurs, l'extérieur du jeune homme me plut fort. Les hommes m'intéressaient surtout depuis que je connaissais Rosette.

Demeure-t-il donc seul dans cette maison ? pensais-je ; et, pour satisfaire ma curiosité, je m'élançai sur une longue et flexible branche de lierre qui pendait devant la fenêtre ; mais le soleil couchant, qui brillait justement sur les carreaux, ne me permit pas de plonger mon regard dans l'intérieur du logis. J'étais bien décidé à attendre qu'il eût retiré ses rayons d'or, lorsque je m'aperçus qu'un battant de la fenêtre était légèrement entr'ouvert. Je crus donc pouvoir m'y glisser un instant sans aucun risque, me disant qu'il me resterait une issue pour sortir. Aussitôt pensé, aussitôt fait, en un clin d'œil je me trouvai à l'intérieur du logis, sur la tablette de la fenêtre. J'examinai la chambrette ; il ne se trouvait aucun être vivant dans ce lieu charmant et discret, mais on y voyait sur le plancher et sur les murs les rayons du soleil qui, se jouant à travers les branches des vieux chênes et des hêtres, se livraient à une danse fantastique des plus bizarres. Lorsque j'eus suffisamment observé et que j'eus, par imagination, orné de fleurs et du charmant visage de ma Rosette la fenêtre vide, je voulus effectuer mon retour. Mais au même moment le jeune chasseur mit le pied sur le seuil de la porte. Le courant d'air ferma la fenêtre, et je fus de nouveau prisonnier ; mais cette fois, ma captivité ne dura pas longtemps, car à peine le jeune homme m'eût-il aperçu, qu'il rouvrit la fenêtre.

" Pauvre petit, dit-il avec un sourire amical, tu es arrivé ici par hasard, sachant à peine comment, et tu es maintenant bien inquiet de savoir si tu seras mon captif. Mais ne crains rien ; quoique chasseur, je ne voudrais vous faire aucun mal, à vous, charmants petits oiseaux. J'écoute avec tant de plaisir votre chant lorsque je parcours matin et soir la forêt."

En un instant je fus dehors et je m'envolai avec la reconnaissance dans l'âme. J'avais enfin trouvé deux êtres dont je garderais le souvenir dans mon cœur.

Depuis ce moment, j'allai souvent aussi visiter le jeune chasseur pour m'assurer de son état, et toujours je le trouvai serein et de joyeuse humeur.

Au milieu de ces visites, de ces excursions de toutes sortes, et parmi les sérieuses réflexions qui m'étaient si souvent suggérées par les yeux remplis de larmes de Rosette, l'été s'enfuit.

L'automne était venu et avait donné à notre parc un aspect tout à fait désert. Il était devenu si désagréable à habiter, que nous nous décidâmes à voyager pendant un certain temps. Prenant congé de Rosette et du jeune chasseur, je suivis mes parents.

Nous allâmes çà et là, mais cela me mènerait vraiment trop loin si je voulais décrire tout ce que j'ai vu, ainsi que les pays où nous sommes passés. La relation d'un voyage est généralement fort intéressante, mais elle est surtout précieuse pour le conteur lui-même, car, pendant qu'il décrit tout ce qu'il a vu, il le fait facilement repasser dans sa propre imagination. Tout le plaisir qu'il a éprouvé traverse alors vivement son esprit, tandis qu'il n'est pas toujours en état de dépeindre avec d'assez brillantes couleurs pour que le lecteur puisse à son tour se représenter ces gracieux tableaux.

Le printemps, que la terre attendait avec une si grande impatience, était enfin de retour.

Une nouvelle vie commençait ; tout bourgeonnait, tout fleurissait. La source sortie de son sommeil hivernal, en s'agitant gaiement, lui souhaitait la bienvenue par un doux murmure. Les ondes argentées bondissaient bruyamment et joyeusement en descendant dans la vallée et annonçaient aux fleurs, aux arbres et aux gazons qu'il était de retour, le beau mois de mai. Et toute la nature se parait. Bientôt la terre entière se montra en habit de fête, et elle était si belle, si charmante à contempler, que celui qui la regardait sentait son âme s'épanouir. Nous étions de retour dans notre parc. Une joie inconnue me remplissait le cœur, tandis qu'en une nuit silencieuse et tiède le grand œil clair regardait du ciel en souriant d'un air de béatitude ; que les arbres, la végétation, toute l'aimable nature était autour de moi inondée de sa lumière d'argent, tandis que tout en haut chaque petite étoile s'éveillait après l'autre. Je pouvais enfin exprimer ce que j'éprouvais, le chant s'était aussi réveillé dans le plaisir et la douleur, la joie et les désirs impatients. C'était pour moi bonheur et félicité. Car ne l'eussé-je pu, ma poitrine se serait brisée par l'excès de mes impressions. Mais mes chants appartenaient à Rosette, à qui j'étais redevable de tout... de tout ! Aussi, tous les soirs, je chantais de mon mieux devant sa fenêtre, sur le tilleul reverdi. Je l'y voyais souvent à une heure assez tartive, prêtant l'oreille à mes chants. Du reste, elle n'était pas seule à m'écouter. La compatissante petite Gretchen se trouvait quelquefois aussi sous les tilleuls et m'écoutait avec recueillement.

" Est-ce là le rossignol que tu as sauvé, Rosette, qui chante si bien ici ? demanda un jour la petite.

—C'est possible, ma chère enfant, croyons-le," fut la réponse de Rosette.

C'était par une soirée splendide ; je m'étais encore perché sur le tilleul. L'air pur était tout embaumé de parfums, le jet d'eau clapotait doucement sur le gazon d'un vert velouté et disait de tendres secrets aux fleurs qui l'écoutaient en silence. La lune me regardait aussi amicalement que si elle eût voulu converser avec moi, et, en effet, elle me tint un langage doux et céleste. Oh ! en une telle soirée combien de mystères nous sont révélés qui sont demeurés jusqu'alors incompris ! Je me sentais entraîné à chanter comme jamais encore, et je chantai ! Je chantai tout ce qui émouvait, réjouissait ou chagrinait mon cœur. Je chantai ce que la belle lune, les étoiles et les fleurs m'inspiraient. Je célébrai la splendeur de la nuit et je remerciai le Créateur de toutes choses, du grand, de l'immense amour avec lequel il a créé pour nous tant de merveilles. Pendant que je chantais, j'avais aperçu comme la taille élancée d'un homme évidemment attiré par ma voix dans un des nombreux sentiers et à l'ombre d'un arbre où il demeurait silencieux. Quand j'eus cessé, il continuait à ne point quitter sa place ; je fus curieux de savoir qui cela pouvait être. Je voltigeai au-dessus de lui, la lune me vint en aide et je reconnus mon favori, le jeune chasseur. Il était appuyé contre le tronc du chêne et fixait son regard sur la fenêtre de Rosette, où se dessinait le joli profil de la jeune fille, éclairé par la pleine lumière de la lune. Dès lors le chasseur ne manqua plus aucun soir ; toujours il siégeait à la même place, appuyé contre le même arbre, et lorsque la lune me faisait entrevoir le visage du jeune homme, je voyais que son œil demeurait fixé vers la fenêtre de Rosette, quoique celle-ci ne se montrât plus, mais se tint, au contraire, cachée au sein des fleurs.

Un soir, lorsque je revins au tilleul, les volets de Rosette étaient entièrement fermés. Quant à l'aimable jeune fille, je ne pouvais la voir. Que lui était il arrivé ? Le chasseur qui se trouvait là à l'heure accoutumée semblait aussi vouloir se le demander, car tout ébahi il demeurait les yeux fixés sur la fenêtre. Peut-être se rouvrira-t-elle si elle entend mes chants, pensai-je. Dès lors je chantai et le jeune homme mêla tristement à ma voix ses soupirs. Hélas ! les volets ne s'ouvrirent point. Il en fut ainsi ce soir-là et bien d'autres soirs encore. A la fin, je ne revis plus le chasseur. Mais moi je revins toujours et je chantai sur le grand tilleul toute la nuit. Peut-être cependant m'entendait-elle encore, et s'en réjouissait-elle. Une fois que j'avais ainsi chanté toute la nuit, que je l'avais pleurée, et que j'avais soupiré en songeant à elle—ce jour-là néanmoins comme toujours je n'avais reçu aucune preuve qu'elle m'entendît,—j'avais le cœur triste et inquiet, et ce fut avec des regards troublés que je vis le jour commencer à poindre.

Les vapeurs et le brouillard montaient graduellement, les grands rideaux des cieux se déroulaient avec lenteur, le soleil s'avançait avec majesté, orné de sa couronne de rayons d'or. Ses premières lueurs ne me montrèrent cependant pas le sourire de la joie, car je ne vis que des pleurs partout où je regardai.

Dans les calices des fleurs, sur le rebord des feuilles, à chaque brin d'herbe, même entre les tiges délicates de la mousse veloutée, elles brillaient en larges gouttes. Oh ! pensai-je, la terre est si belle et pourtant elle semble ne montrer que tristesse et chagrin ! Mais tristesse et chagrin furent oubliés lorsque mon regard tomba sur une apparition bien-aimée et que le soleil inondait de lumière. Elle était sous le tilleul et levait les yeux vers moi. C'était Rosette, ma Rosette si charmante, plus belle que je ne l'avais jamais vue. Une larme brillait aussi à son œil ; cependant son regard rayonnait de bonheur et de joie, et un gracieux, bienheureux sourire errait sur sa petite bouche vermeille. Elle était enveloppée de vêtements légers d'une blancheur éclatante, et une couronne de feuillage parsemée de petites fleurs blanches se mariait à ses boucles brunes.

" Je te remercie, fidèle chanteur, dit-elle d'une voix émue en fixant sur moi son doux regard ; tu m'as aidée à supporter des heures bien amères. Maintenant je suis heureuse ; j'en remercie d'abord Dieu, puis toi, mon cher petit oiseau."

Ainsi parla-t-elle, et la larme qui tremblait à sa paupière tomba pour se mêler aux larmes des fleurs. Et tout scintillait autour de moi ; dans leurs calices, sur le bord des feuilles, à chaque brin d'herbe, ainsi qu'aux tiges délicates de la

mousse, étincelaient de grosses gouttes, mais aucune d'elles n'était occasionnée par la douleur ; tout avait versé des larmes de joie, car Rosette était heureuse ! Tout ravi, j'entonnai une hymne d'actions de grâces au Seigneur ; la jeune fille m'écouta attentivement, joignit les mains, et son regard fixé vers le ciel exprimait une reconnaissance indicible. Et la terre était toujours plus riante, et le soleil montait toujours plus haut ; ses rayons pénétrèrent jusqu'à l'épais berceau de feuillage que le jeune et beau chasseur traversait en ce moment. Oh ! qu'ils paraissaient heureux tous deux. Rosette et lui, lorsqu'ils se tendirent la main et parcoururent ensemble le parc. Je les suivis, ils allèrent dans le village, et quand ils prirent le chemin de l'église, je les précédai, je me posai sur le grand surceau et je les accueillis par mes chants. Un regard de Rosette fut ma récompense. Ensuite je jetai un coup d'œil à travers la petite vitre encadrée de plomb de l'humbe église, et je vis l'heureux couple s'agenouiller devant l'autel. J'entendis le joyeux " oui " tomber de leurs lèvres et le vénérable prêtre faire descendre la bénédiction du Seigneur sur leur alliance.

Suivant l'exemple du chasseur, je pris aussi une aimable petite compagne et nous bâtimes notre nid dans la forêt, tout près de la maisonnette du jeune homme. Je pus alors chaque jours et à chaque heure voir l'heureux couple. Je le voyais prendre son déjeuner en tenant de gais propos. Je voyais ensuite Rosette accompagner quelque temps le jeune homme sur le chemin du bois dans le gazon couvert de rosée, puis retourner au logis et s'occuper activement du ménage.

Des branches pendantes de mon lierre grimpant, je pouvais tout observer.

Plus tard, je retrouvais la jeune femme assise à la fenêtre, travaillant de ses mains habiles à des ouvrages de couture, au milieu de ses fleurs. Je voyais la lumière du soleil, déjà fort bien apprivoisée avec elle, exécuter aussi ses danses fantastiques sur sa coiffe d'une blancheur éclatante. Dans l'après-midi et le soir, au retour de son époux, je voyais Rosette prendre son repas, puis le jeune couple, heureux du travail qu'il avait accompli durant le jour, s'asseyait devant la porte ou devant la fenêtre ouverte, pour y jouir d'un repos bien mérité.

Alors, je chantais du haut du chêne, et souvent ils suspendaient leurs gais entretiens pour m'écouter.

" Sais-tu, dit un soir Rosette à son mari, alors que j'étais silencieux, il me semble toujours que c'est le même rossignol que celui qui chantait tous les soirs devant ma fenêtre quand j'étais encore au château ; c'est la même mélodie harmonieuse qui m'a si souvent ravie et consolée comme par un charme, lorsque la comtesse me privait de la lumière du jour à cause de toi, en me tenant cachée derrière les volets fermés.

—Les voix des rossignols sont toutes assez semblables ; je ne vois pas qu'on puisse les distinguer les uns des autres, repartit le jeune chasseur.

—Je suis peut-être bien naïve de m'imaginer le reconnaître, mais sais-tu ce qui a semblé me donner raison ?

—Quoi donc ? demanda le chasseur.

—La petite Margot du château me raconta dernièrement que depuis mon départ le rossignol ne s'y faisait plus entendre. C'est vraiment bien digne de remarque.

—C'est tout naturel ! qui célébrerait-il au château depuis que la Rose y manque ? dit le jeune homme en plaisantant.

—Il ne faut pas rire, Max, reprit Rosette, je suis une follette, admettons, car je me suis bâti tout une histoire avec l'ensemble de ces petits détails. Je te dirai donc que l'été dernier j'avais sauvé la vie à un petit rossignol—c'est alors que Rosette raconta en peu de mots ma propre histoire, autant du moins qu'elle lui était connue, et elle termina en disant :—Eh bien ! je m'imagine que c'est ce cher petit rossignol qui, par reconnaissance, chantait là-bas devant ma fenêtre et qui m'a suivie. Que dis-tu de cela ? demanda la jeune femme.

—Je dis que toi, ma bonne petite femme chérie, tu es toi-même un petit oiseau, tu es mon délicieux rossignol, répondit le jeune homme, en pressant tendrement Rosette dans ses bras, et si je n'ai pas sur les animaux des idées aussi poétiques que les tiennes (ce qui est fort heureux, car comment me serait-il possible de détruire le gibier ?), je ne veux nullement changer tes sentiments à leur égard.

—Il n'y a que les oiseaux que je place si haut, cher Max, interrompit Rosette.

—Je dois avouer, continua le chasseur, que j'ai aussi pour eux, surtout pour les rossignols, une sympathie toute particulière, et si j'eusse été doué par le Créateur d'une aussi riche imagination que la tienne, qui sait si je ne composerais pas à mon tour une jolie petite histoire ? car moi aussi j'ai donné la liberté à un rossignol l'été dernier, et c'est de même à un rossignol que je dois mon bonheur. C'est lui qui te découvrit à moi, car si chaque soir, lorsque j'allais au parc de la comtesse, je n'eusse été attiré par son chant harmonieux, je ne t'aurais jamais connue, toi, ma bien-aimée petite femme. Ce serait bien facile de ne faire qu'un de nos deux rossignols délivrés, ton histoire serait alors complète.

—C'en est un aussi et sûrement le même, c'est mon cher petit rossignol qui vola de moi vers toi longtemps avant que nous eussions fait connaissance et qui établit ainsi entre nous un lien secret et invisible. Oh ! maintenant je comprends parfaitement tout cet enchaînement, s'écria Rosette avec le plus grand enthousiasme, c'est aussi pour cela que chaque fois que je voyais ce gentil petit oiseau, mon désir d'habiter la belle forêt allait toujours croissant.

—Petite enthousiaste ! dit le chasseur en riant. Cependant, ajouta-t-il d'un ton sérieux, il n'est rien d'impossible dans le monde. Qui peut entièrement approfondir les secrets de la nature ! qui peut savoir jusqu'où va l'intelligence de certains animaux ! qui peut dire : il en est ainsi et pas autrement !

—Oh ! je vois de plus en plus que j'avais raison, dit Rosette toujours avec la plus joyeuse émotion ; ne cherche donc plus à me dissuader, cher Max."

Je ne pouvais plus contenir ma joie. C'était trop de bonheur de me voir si bien compris par Rosette. J'entonnai un chant d'allégresse. Vraiment, je ne me souviens pas d'avoir jamais aussi bien chanté. On ne trouvera pas orgueilleux que je dise cela moi-même. Lorsque j'eus cessé, mes auditeurs gardèrent encore pendant longtemps le silence.

" Maintenant, n'es-tu pas persuadé, Max ? Ce chant de joie ne t'a-t-il pas tout révélé ? demanda ensuite Rosette de sa voix douce et persuasive.

—Tu me mets toujours au pied du mur, petite exaltée, dit le jeune homme avec un sérieux inaccoutumé, et, si cela continue ainsi, ajouta-t-il gaiement, je serai bientôt un mauvais chasseur, et il en adviendra de moi comme il est dit dans la fable : Devant le lièvre je décamperai, et c'est lui qui me tuera."

C'était une des plus heureuses soirées de ma vie ; je chantai longtemps encore devant le jeune couple, jusqu'à ce qu'il rentrât à la maison, et même après que la lumière eût été éteinte. Je chantai au sein des bois. Peut-être mon chant résonnait-il au milieu de leurs rêves.

L'été était passé et tandis que les feuilles se coloraient successivement pour tomber ensuite toute bigarrées sur le sol, lorsque la rosée de la nuit commençait à devenir plus fraîche, je quittai de nouveau les deux époux qui m'étaient si chers et je m'envolai vers d'autres pays avec ma petite femme, mes parents et mes sœurs. Je pensai souvent et beaucoup à ma bien-aimée Rosette pendant mon voyage, et quand revint le printemps et que les bois et les prairies reçurent une vie nouvelle, nous retournâmes à tire-d'aile dans la belle forêt que nous aimions tant.

Là, je revis telle que je l'avais laissée la paisible et solitaire maisonnette du chasseur. Je m'élançai aussitôt sur ma branche de lierre et je regardai à l'intérieur de la chambrette intime.

Tout s'y trouvait comme avant mon départ ; le berceau seul était nouveau pour moi, ainsi que la petite figure rosée qui s'épanouissait sur un oreiller blanc comme neige. Je n'avais jamais vu non plus à Rosette un sourire semblable à celui qui illuminait son visage, lorsqu'elle tendit la main à son époux qui rentrait et l'attira vers le nouveau-né qui reposait dans le calme. Ces deux heureux êtres, avec leur enfant, formaient un tableau aimable et ravissant. Les rayons du soleil continuaient toujours leur danse fantastique dans la chambre ; ils vacillaient joyeusement, tantôt sur la couchette du petit nourrisson, tantôt sur la coiffe blanche de la jeune mère ; ils se hasardèrent même à exécuter les cabrioles les plus drôles sur la tête du beau chasseur, quand il s'approcha du berceau, et la petite créature qui y reposait se mit à tendre ses bras mignons vers l'ombre sautillante en cherchant à la saisir.

Mais me voilà forcé d'interrompre mon récit ; une hirondelle dont j'ai fait la connaissance en revenant de voyage et dont le nid est bâti à la ville contre la fenêtre d'un libraire, s'est offerte, après avoir entendu parler de mes écrits, à laisser tomber adroitement mon manuscrit par la fenêtre du libraire quand l'occasion s'en présenterait.

" Peut-être l'imprimera-t-il, me dit-elle ; on publie tant d'œuvres qui sont encore plus mal faites que les vôtres ! "

Quand on tient la plume, il faut bien s'accommoder de pareils compliments.

Pauline Lahérard.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Tribunaux de Paris : Le roi des îles Mariannes et sa cour.—Escroqueries.

Les journaux français annonçaient dernièrement qu'un jeune Français, fils d'un pauvre jardinier des environs de Grenoble, venait d'hériter d'une couronne et d'un sceptre, le sceptre et la couronne des îles Mariannes.

L'heureux monarque océanien avait dix-sept ans. Il répondait au nom de Lanfrey, et son père, comme le dit en propre termes le curé de l'endroit, " plantait ses choux."

Quant à lui, il se préparait, dans une école normale primaire, à la carrière de l'enseignement.

Un jour, au mois de juillet, le jeune Lanfrey avait reçu par la poste une lettre signée d'un capitaine de vaisseau, qui lui envoyait un acte dûment paraphé, régularisé et enregistré, portant en grosses lettres ces deux mots : " Pragmatique Sanction."

C'était le testament du dernier souverain des îles Mariannes, le roi Ferdinand, lequel, sur son lit de mort, avait appelé à sa succession royale le jeune élève de l'école normale de Grenoble. Une des nombreuses clauses de ce testament politique obligeait l'héritier présomptif à épouser la petite-fille du roi, Marie-Augustine de Coutelmont, et, en attendant la prise de possession des îles Mariannes par son nouveau prince, la régence devait être exercée par cette jeune fille sous la tutelle d'un conseil de ministres.

A la lecture de ces communications étranges, le père Lanfrey, quelque peu Marseillais et flairant sous tout cela quelque mauvais tour de l'un de ses compatriotes, se sentit tout disposé à s'esbaudir, et déjà il allait racontant dans le village la bonne farce dont il était l'objet ; mais la maraîchère et son fils accueillirent tout autrement la nouvelle qui leur parvenait. La vue de ces grands scels, la contemplation de cette écriture majestueuse, les titres " d'Altesse royale " dont on les comblait l'un et l'autre, tout cela les flattait et les séduisit, et ils crurent si bien à la réalité des faits dont ils étaient les témoins intéressés, qu'Antoine Lanfrey quitta sur-le-champ l'école normale de Grenoble, où il terminait ses études, et vint trôner, en attendant mieux, dans son étable de Tencin avec son titre de roi des îles Mariannes, et Mme Lanfrey remplissant le rôle de reine-mère.

Puis, Antoime 1er fit fabriquer chez un mécanicien de Grenoble un sceau analogue à celui dont les lettres patentes qu'il avait reçues étaient frappées, et, sans plus attendre, il se créa une cour complète.

Un palefrenier de l'endroit devint ministre de la guerre ; un bouvier, capitaine des gardes ; un garçon de café, grand dignitaire du royaume ; un autre, grand-maître des cérémonies, que sais-je ?

Cependant, malgré tous les honneurs dont il jouissait et qu'il distribuait, Antoine 1er n'obtenait des populations qu'un crédit fort limité, et il se désespérait à la pensée qu'il ne pourrait peut-être jamais recueillir les capitaux nécessaires au fret du navire qui devait lui permettre de faire dans ses Etats une entrée digne de lui.

C'est alors qu'un personnage du nom de Lanfranchi vint trouver le monarque décavé et lui offrit de le mettre en relations avec des personnages riches et haut placés, qui lui procureraient les moyens de monter dignement sa maison royale.

On juge de l'accueil qui fut fait à Lanfranchi. Il fut immédiatement créé grand-chancelier du royaume ; puis, par de nouveaux actes de la munificence d'Antoine 1er, il obtint successivement les titres de baron, et de grand dignitaire de la couronne et de grand-maître de l'ordre royal mariannais de Saint-Sauveur.

Pour mériter toutes ces récompenses, Lanfranchi avait mis le jeune souverain en relation avec un nommé Bidot, qui devait procurer les millions nécessaires au bon fonctionnement du royaume mariannais.

Ce Bidot, disons-le de suite, était un ancien prêtre dont toute la vie sacerdotale ou laïque n'avait été qu'une longue suite de scandales et de hontes.

Réfugié à Amiens, après diverses condamnations judiciaires, dans une maison de retraite, il vivait d'expédients à Paris, faisant croire à une succession considérable dont il allait bientôt entrer en possession au Canada.

C'est cet homme que Lanfranchi, sans doute l'organisateur ou l'un des organisateurs de la mystification qui avait le jardinier de Grenoble pour victime, présenta à celui-ci comme commenditaire.

Pour hâter la réalisation des capitaux réclamés par Antoine Ier, Bidot se rendit à Londres et écrivit de cette ville à Lanfrey qu'il avait vu la reine, que celle-ci lui avait promis aide et protection pour le roi des Mariannes.

En échange des services qu'il promettait, on le combla généreusement d'honneurs et de dignités, et bientôt on ne l'appela plus que duc de Bouillon, évêque prima de Mariannes, intendant général du culte catholique romain, conseiller de la couronne, grand-croix de l'ordre royal de Saint-Sauveur, grand dignitaire et grand universitaire du royaume.

D'autre part, le prêtre Bidot disait tenir d'un comte de la Rosa, soi-disant ministre secrétaire d'Etat d'Araucanie, les titres : de chanoine examinateur synodal, de conseil privé de Sa Majesté le roi d'Araucanie et de Patagonie, de grand dignitaire de l'ordre noble de l'Etoile du Sud, de président fondateur de la Royale Société religieuse, scientifique et humanitaire de la constellation du Sud, de commandeur de l'ordre royal de la Couronne d'acier, d'archevêque primat du royaume d'Araucanie.

Affublé de tous ces titres et spéculant avec la plus grande habileté sur la sottise humaine, Bidot se mit à faire à Paris de nombreuses dupes.

Il se fit peindre en costume d'évêque chez un photographe qu'il se garda bien de payer ; il se fit avancer des sommes plus ou moins importantes par le prince Czartoryski, par un marchand de vin du nom d'Amigues, par des garçons de café, par des logeurs, par de pauvres niais que les défroques et les titres dont il se parait rendaient aveugles et stupides.

Dans l'exécution de toutes ces manœuvres Bidot était aidé par Tâtegrain d'abord, auquel il avait fait prendre le titre de baron de Saint-Ange et d'aide-de-camp de première classe du roi des Marianes, mais encore et surtout par un autre prêtre indigne et flétri, du nom de Sabatier, plusieurs fois condamné pour escroqueries et abus de confiance, et que Bidot avait élevé à la dignité de grand-vicaire de Son Eminence l'évêque des Mariannes.

Bidot, Sabatier et Tâtegrain ont comparu devant le tribunal correctionnel de la Seine. Il faut renoncer à dépeindre leur attitude et leur cynisme.

Bidot est un homme de soixante ans, à la bouche édentée, au teint d'ivoire, à la face absolument rasée, et qui, avec ses larges lunettes bleues, son ventre rondelet, son habit noir et sa cravate blanche, tient autant du savant que de l'homme d'affaires.

Il nie avec énergie tout ce qu'on lui reproche, s'emporte et injure parfois, au point qu'il faut que les gardes lui imposent silence.

Il fait à certaines questions de ces réponses qui font frémir d'indignation. Ainsi, on lui demande pourquoi il a pris le nom de Bouillon, et il répond : " Parce que c'est le nom de ma mère."

" Mais ce n'est pas celui de votre père, et vous n'avez pas le droit d'en porter d'autre que le sien.

—*Rien ne me prouve que je suis le fils de mon père !* "

Quant à Sabatier, c'est Robert Macaire septuagénaire. Il a son œil malicieux, ses gros sourcils, son profil, ses cheveux rares et sales, sa physionomie cynique.

Nous n'avons point grande opinion du goût des sauvages, mais nous aimons à nous persuader qu'ils sont un peu plus délicats en fait de monarques.

Imaginez un pauvre être rabougri, bilieux, tordu, bègue et bête, voilà le roi Antoine Ier.

Quant à la reine-mère, n'en parlons pas.

Le président Bruneau a prononcé un jugement qui condamne Tâtegrain à quinze mois de prison, Sabatier à deux ans et Bidot à cinq ans de la même peine.

—Toutes les grandes scieries à l'embouchure du Saint-Maurice sont arrêtées depuis la semaine dernière. Un grand nombre d'hommes se trouvent ainsi sans ouvrage pour le reste de la saison.

Plusieurs jeunes gens, employés à ces usines, projettent d'aller, dès cet automne, commencer des défrichements dans la vallée du Saint-Maurice.

—Le papier Rigollot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par Leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros : A. Delau,
223, rue McGill, Montréal.

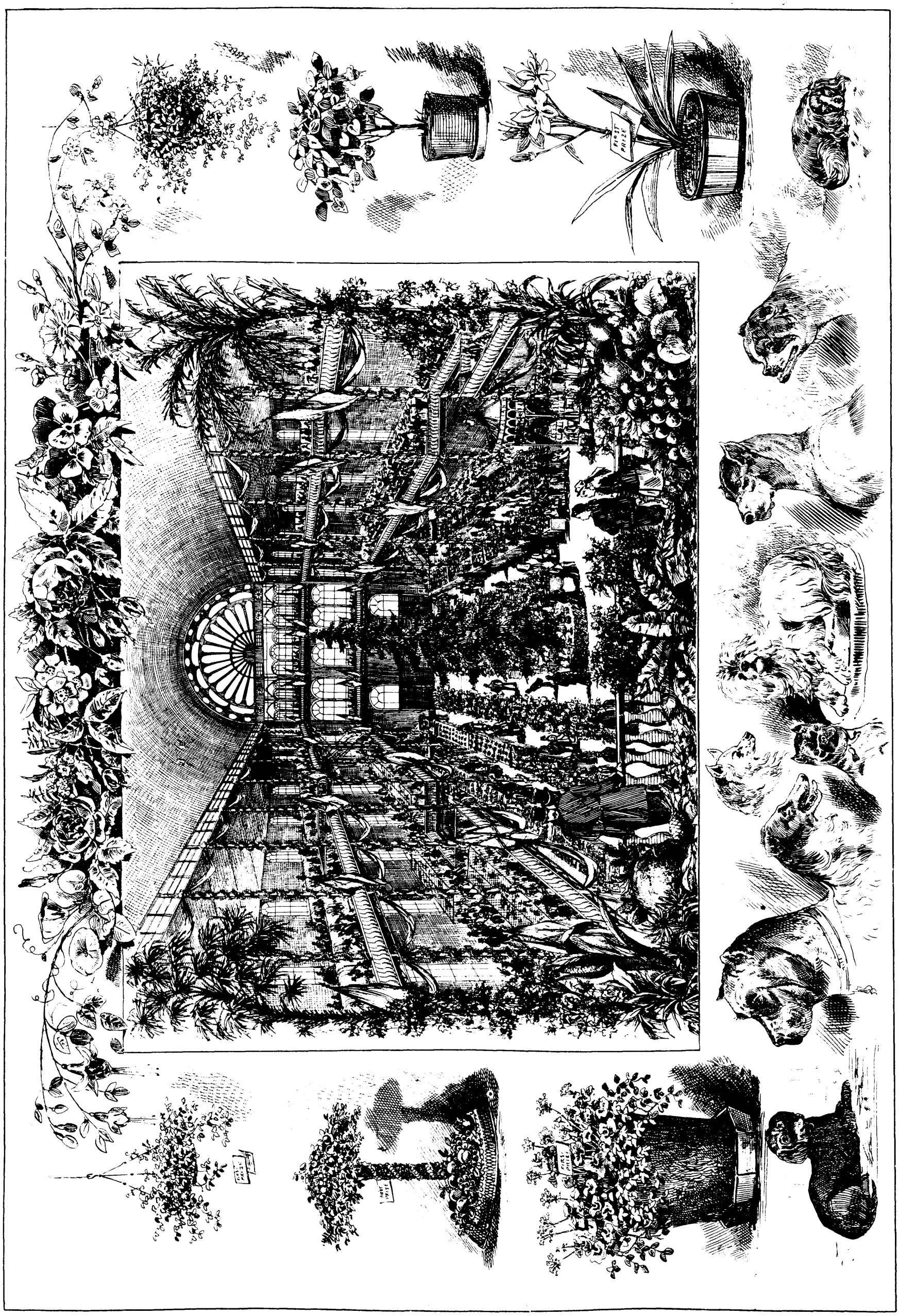

MONTREAL—EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE AU PALAIS DE CRYSTAL

L'EXPOSITION DE QUÉBEC

On écrit de Québec :

Cette exposition qui a attiré à Québec un nombre considérable de visiteurs de toutes les parties de la Puissance, a été ouverte mardi, le 18.

L'Exposition a été inaugurée par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, accompagné de son aide-de-camp, et de suite après l'ouverture, les terrains ont été remplis par une foule nombreuse.

Comme toujours, la section de l'industrie a attiré le plus grand nombre de visiteurs ; l'intallation est excellente et la décoration ne laisse rien à désirer. Il serait trop long d'énumérer les différents produits exposés, mais on peut dire que la province a le droit d'être fière du degré de perfection auquel elle est arrivée dans les différentes branches d'industrie. On a beaucoup admiré un modèle de grande dimension des nouveaux édifices du Parlement ; l'ensemble est irréprochable.

Le département de l'agriculture est au-dessus de tout éloge ; il est aussi complet que possible.

Le département des instruments aratoires est peut-être moins complet, mais on doit tenir compte que, vu le retard du vapeur *Montréal*, hier, bien des machines n'ont pu être installées.

Nous empruntons aux journaux de Québec les détails suivants sur quelques exposants de Montréal :

La maison Rolland et Fils occupe dans le palais de l'Industrie un espace bijoux par l'ordre qui a présidé dans la disposition de ses pièces. On y voit une collection la plus complète que nous ayons vue encore des ouvrages littéraires canadiens. Il y a là tout un trésor pour celui qui veut étudier notre littérature nationale, et les municipalités, aussi bien que nos hommes de lettres, sauront aujourd'hui, comme ils le savent depuis longtemps, qu'il y a de quoi s'approvisionner dans cette maison.

L'académie commerciale et l'école polytechnique ont exposé leur système d'éducation. Nous avons vu avec plaisir les ouvrages des élèves de ces écoles, ouvrages qui dénotent de grands talents et une méthode excellente d'enseignement. Les cahiers d'écriture par des élèves de deuxième année sont étonnants d'exécution. M. Archambault, directeur des écoles, nous a montré des dessins au crayon fort bien faits par de jeunes élèves. On enseigne dans cette école la sténographie d'après Duployé. Le cours d'études complet comprend neuf années : le cours primaire dure trois ans ; le cours intermédiaire, deux ans ; le cours commercial, deux ans ; le cours des lettres, deux ans.

M. Leblanc, suivant notre humble goût, expose le plus admirable assortiment de plumes d'autruche qu'il y ait dans le palais.

C'est de l'autruche véritable, bien entendu.

M. Leblanc importe directement et manufacture ; il est en même temps le continuateur d'une célèbre maison française de Montréal bien connue.

Son étalage constitue une espèce de faisceau où l'on voit les nuances les plus fantaisistes, les plus délicates et les plus variées.

Le Canada, l'Angleterre et la France sont représentés dans des emblêmes respectifs. Nous ajouterons que la maison Leblanc a obtenu un prix-extra à l'Exposition de Philadelphie.

MM. Viau et Frère ont une vitrine remarquable d'échantillons de biscuits et de farine préparée, et la plus belle variété possible d'articles de confiserie. Ils méritent à tous égards la plus sérieuse attention et font incontestablement honneur à la branche industrielle à laquelle ils appartiennent.

UN MIRACLE A SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ

Les journaux de Québec parlent d'un miracle éclatant qui vient de s'opérer à Sainte-Anne de Beaupré, par l'intercession de cette patronne du Canada. Voici comment on rapporte l'événement qui a eu lieu dimanche :

La paroisse de la Bonne Sainte-Anne a été témoin, hier, d'un miracle éclatant, qui a causé une sensation profonde et a produit une impression facile à concevoir sur les centaines de personnes qui en ont été témoins. Voici ce que nous a raconté un témoin oculaire qui faisait partie du pèlerinage qui a eu lieu, hier, sous les auspices de l'Association musicale de cette ville. Un grand nombre de pèlerins irlandais, venus de Montréal, sont arrivés à 10 hrs. hier matin, à Sainte-Anne, sur le vapeur *St. George*. Parmi eux il y avait une femme d'un certain âge, Mme O'Connor, de West Farnham, dont l'état excitait la pitié de tous ceux qui l'ont vue. Ces pèlerins dûrent débarquer dans des chaloupes et Mme O'Connor fut transportée avec tous les ménagements qu'exigeait son état. Elle marchait difficilement en s'appuyant sur deux béquilles. En la voyant passer, chacun faisait ses commentaires et se demandait si cette femme allait s'en retourner comme elle était venue.

Dès que les pèlerins furent tous débarqués, une messe fut dite pour eux par le prêtre qui les accompagnait, le Rév. M. Calahan. On remarqua que Mme O'Connor priait avec une grande ferveur. Elle paraissait, nous dit-on, comme en extase. A la fin de la messe on la vit se lever tout à coup et marcher sans béquilles. On peut se faire une idée de la sensation produite par cet événement inattendu sur une assistance aussi impressionnable. Plusieurs personnes s'empressèrent autour d'elle et l'interrogèrent, mais elle ne leur donna que des réponses vagues, elle était comme troublée. Cependant, elle continua à marcher et sortit de l'église entourée par une foule excitée, et bientôt la nouvelle de ce miracle se répandit partout. On nous dit aussi qu'une homme, venu avec les pèlerins de Québec, s'est converti publiquement. Il a dit avoir apostasié sa religion, il y a une dizaine d'années, et on lui a fait faire abjuration publique. Au retour, nos pèlerins ont chanté un *Te Deum* avec un enthousiasme extraordinaire.

CHOSES ET AUTRES

La preuve au soutien de la cause canadienne devent la Commission des Pêcheries a été close jeudi de la semaine dernière, et les Etats-Unis ont commencé leur enquête immédiatement.

Le *New-York Tablet* consacre un article fort élogieux à l'hon. M. Chauveau, à l'occasion de sa nomination comme shérif de Montréal.

Lundi, le 17 septembre, était le 85e anniversaire de l'ouverture du premier Parlement du Haut-Canada, à Niagara, sous le gouverneur Simcoe.

Les principaux hommes instruits et la jeunesse professionnelle de Saint-Hyacinthe viennent de fonder un club de discussion.

D'après les statistiques fédérales, le nombre des émigrants débarqués aux Etats-Unis depuis 1820, est de 9,200,000 personnes. Les années où l'émigration a été la plus considérable sont de 1849 à 1857, et de 1865 à 1873. Dans ces deux périodes, il est débarqué en une seule année jusqu'à 450,000 émigrants. En 1876, il n'y en a eu que 187,027.

L'ex-président Grant continue de se promener à travers l'Europe. Voici quel serait son itinéraire à partir du 21 septembre :

Le général Grant visitera, à partir du 21, différentes villes de l'Angleterre, commençant par Newcastle-on-Tyne, et le 2 octobre il se rendra en France, puis de là en Espagne, en Sicile, à Malte, en Turquie et en Egypte. Il sera de retour à Naples en février, à Paris en avril, et, après cela, il visitera la Suède, la Norvége, la Russie, l'Autriche et la Suisse.

Trois Etats de l'Union Américaine ont répudié leur dette publique. L'un d'eux, le Minnesota, dont les créanciers se montraient disposés à accepter 50 cents par piastre, a refusé, par un vote populaire de 4 contre 1, de payer un seul sou. La Cour Suprême des Etats-Unis, consultée sur la légalité de ce refus, a décrété que chaque Etat, souverain comme l'est chacun des Etats-Unis, ne peut être forcé par la loi de s'acquitter de ses obligations. C'est une manière nouvelle et fort peu coûteuse de solder ses dettes.

Beaucoup de nos compatriotes font honneur au nom canadien-français sur la terre étrangère. Le nouveau journal de Saint-Paul Minnesota, le *Canadien*, nous apprend que dans la récente exposition donnée en cet endroit, M. Sylvain Nadeau a (chose presque incroyable) obtenu cinquante-huit premiers prix.

M. Nadeau avait exhibé soixante variétés de fruits, denrées, légumes et végétaux.

M. Berthiaume, autre Canadiens-français, a obtenu le premier prix pour l'invention d'une charrue.

Une dépêche annonce que Stanley, le célèbre explorateur américain, est rendu à Embonna, sur la rivière Congo, sur la côte occidentale de l'Afrique. Son voyage à travers l'Afrique a été une série de malheurs : il eut à livrer trente-deux batailles avec les indigènes, et perdit plusieurs hommes de son escorte.

Francis Pocock, son compagnon anglais, est mort le 3 juin. Il s'est noyé dans la chute d'une rivière.

La rivière Lualaha n'est que la continuation du Congo qui fait plusieurs méandres dans l'intérieur de l'Afrique.

Le voyage de Stanley à travers l'Afrique a duré depuis le 15 novembre dernier. L'infatigable explorateur a passé trois jours sans manger.

Nous lisons dans le *Courrier du Canada* :

"Le plan des édifices parlementaires fait et préparé sous la direction de M. Eugène Taché, assistant-commissaire des Terres de la Couronne, occupe une place saillante dans le département de l'industrie. Ohacun est charmé de voir qu'enfin, à Québec, nous allons avoir des édifices qui mériteront les éloges des étrangers.

"Les édifices parlementaires formeront un quarré de trois cents pieds. La tour centrale est très-élevée et ornementée des statues de nos anciens gouverneurs. L'édifice a trois étages de haut à part le rez-de-chaussée et les mansardes. Un jet d'eau sera placé en face de la partie principale, et le parterre sera ornementé d'arbres et de statues. Le tout formera un ensemble magnifique."

On écrit de Québec en date du 20 :

"Ce matin, des ouvriers employés à des travaux d'excavation, en dessous de la Basilique, ont découvert, juste au-dessous du maître-autel, le cercueil de Mgr. de Laval, premier évêque du Canada et de l'Amérique du Nord. Le cercueil était enveloppé de plomb et portait l'inscription suivante : "Ici repose D. D. François de Laval, premier évêque de Québec, mort le sixième jour de mai en l'année de Notre-Seigneur 1708, dans la quatre-vingt-sixième année de son âge, et dans la cinquantième de sa consécration. Qu'il repose en paix."

"Mgr. l'archevêque de Québec, averti de la découverte, se transporta immédiatement sur les lieux, avec plusieurs membres du clergé, et, après avoir fait mettre le cercueil dans une nouvelle enveloppe, il le fit transporter dans les voûtes de la chapelle du séminaire."

LES ÉCHECS

Adresser les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Autre solution des problèmes Nos. 50 et 51 : M. Ls. H. Chaperon, Malbaie.

Solutions justes du problème No. 52 : MM. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe ; L. O. P., Sherbrooke ; P. O. Giroux, Dr. D., M. Toupin, Montréal ; N. P., Sorel ; A. C., Saint Jean ; Z. Delaunais, H. M., Québec ; Ls. H. Chaperon, Malbaie.

Solutions justes du problème No. 53 : MM. P. O. Giroux, Dr. D., M. Toupin, J. L. P., Montréal ; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe ; L. O. P., Sherbrooke ; Z. Delaunais, H. M., Québec ; N. P., Sorel ; A. C., Saint-Jean.

H. M., Québec.—Recherches faites, nous constatons avec regret que la lettre contenant vos problèmes ne nous est pas parvenue.

J. L. P., Montréal.—Reçu l'envoi. Nous en utiliserons une bonne partie. Le "Montreal Chess Club" se réunit tous les mardis et samedis soirs, au No. 143, rue Mansfield.

PROBLÈME No. 56.

Composé par M. J. M., Québec.

Noirs.

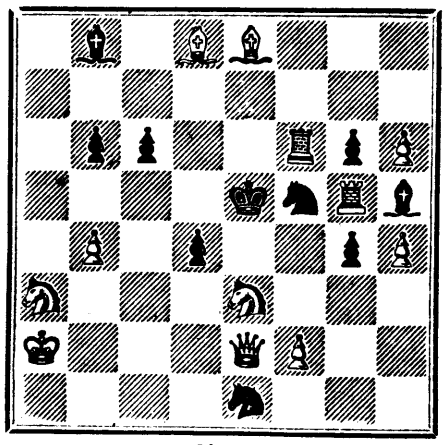

Blancs.

Les blancs jouent, font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME NO. 52.

Blancs.	*Noirs.*
1 D 2e C R	1 F prend D (A)
2 F 2e R échec et mat.	
(A)	1 D pr. P C D (B)
2 C pr. P D échec et mat.	
(B)	1 D pr. T (C)
2 D 2e T D échec et mat.	
(C)	1 D pr. C (D)
2 D 2e T D échec et mat.	
(D)	1 F 7e D
2 C pr. F échec et mat.	

Et autres.

PROBLÈME No. 57.

Blancs.	*Noirs.*
1 R 6e R	1 R 6e F R
2 T 2e T R	
3 C 3e C D	
4 P 2e F R et 2e F D	

Les blancs jouent, font échec et mat en 3 coups

SOLUTION DU PROBLÈME NO. 53.

Blancs.	*Noirs.*
1 D 3e C D échec	1 C 5e F D (meilleur)
2 C 5e C R échec	2 D pr. C
3 D 3e T R échec	3 D s'interpose.
4 D pr. D échec et mat.	

LE PHOSFOZONE

contient les composés les plus précieux de Phosphore et d'Ozone. On reçoit des certificats de toutes parts.

Le PHOSFOZONE se vend bien. C'est le tonique favori des dames. JAMES HAWKES, Pharmacie de la Place-d'Armes, Montréal. On reçoit une brochure franc de port en en faisant la demande à EVANS, MERCER & CIE., Montréal.

NAISSANCE

A Montréal, le 20 du courant, la dame d'Honoré Gingras, écr., marchand, un fils.

En cette ville, le 22 du courant, madame A. D. Jobin a donné le jour à un fils.

DÉCES

Subitement, chez son gendre, M. Ovila Bernard, à Belœil, le 15 du courant, M. Bonaventure Viger, un des patriotes de 37-38, et dont nous avons publié une notice biographique il y a quelque temps. Son service a été chanté le 18 à Saint-Bazile, d'où ses restes ont été transportés à Saint-Bruno et déposés auprès de ceux de son épouse.

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de *L'Opinion Publique*, Montréal.

PROBLÈME No. 92

NOIRS

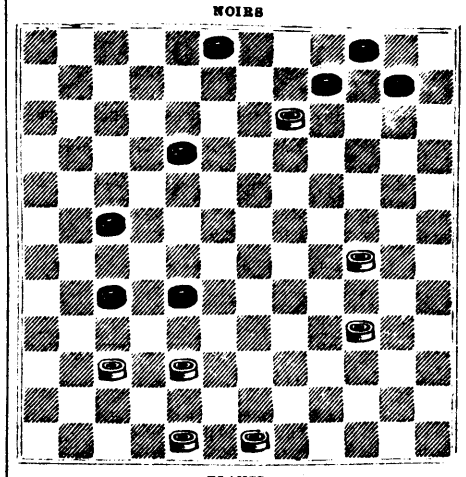

BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 90

Les Blancs jouent de		Les Noirs jouent de	
54	48	61*	72
58	52	42	66
64	59	72*	65
59	72 et gagnent.		

Solutions justes du Problème No. 90

Montréal :—Ar. Peltier, J. Primeau, J. C. Robillard, P. Décareau, John Boyte et Aug. Demers.

Sainte-Cunégonde : Alex. Lacaille.

Prix du Marché de Détail de Montréal.

Montréal, 21 septembre 1877.

FARINE	$ c.	$ c.
Farine de blé de la campagne, par 100 lbs	3 00 à	3 10
Farine d'avoine	2 00 à	2 50
Farine de blé-d'Inde	1 50 à	1 60
Sarrasin	0 00 à	0 00
GRAINS		
Blé par minot	0 00 à	1 00
Pois do	1 00 à	0 00
Orge do	0 60 à	0 00
Avoine par 40 lbs	0 30 à	0 35
Sarrasin par minot	0 75 à	0 80
Lin do	1 00 à	1 68
Mil do	1 75 à	2 50
Blé-d'Inde do	0 60 à	0 00
LÉGUMES		
Pommes au baril	1 25 à	3 00
Patates au sac	0 45 à	0 50
Fèves par minot	1 20 à	1 75
Oignons par tresse	0 05 à	0 00
Asperges, par paquet	0 00 à	0 00
Laitue, par pied	0 00 à	0 00
LAITERIE		
Beurre frais à la livre	0 22 à	0 30
Beurre salé do	0 2[illegible] à	0 24
Fromage à la livre	0 00 à	0 00
VOLAILLES		
Dindes (vieux) au couple	1 00 à	1 50
Dindes (jeunes) do	0 00 à	0 00
Oies au couple	1 00 à	1 50
Canards au couple	0 50 à	0 60
Poules do	0 50 à	0 60
Poulets do	0 40 à	0 50
GIBIERS		
Canards (sauvages) par couple	0 50 à	0 00
do noirs par couple	0 50 à	0 60
Pleuviers par douzaine	1 50 à	2 00
Bécasses au couple	0 30 à	0 50
Pigeons domestiques au couple	0 20 à	0 25
Perdrix au couple	0 50 à	0 50
Tourtes à la douzaine	1 00 à	1 00
VIANDES		
Bœuf à la livre	0 08 à	0 12
Lard do	0 12 à	00 16
Mouton au quartier	1 25 à	2 00
Agneau do	0 75 à	0 98
Lard frais par 100 livres	7 50 à	8 50
Bœuf par 100 livres	7 00 à	8 00
Lièvres	0 20 à	0 25
DIVERS		
Sucre d'érable à la livre	0 08 à	0 10
Sirop d'érable au galon	0 95 à	1 00
Miel à la livre	0 10 à	0 15
Œufs frais à la douzaine	0 14 à	0 17
Haddock à la livre	0 00 à	0 00
Saindoux par livre	0 11 à	0 12
Peaux à la livre	0 00 à	0 05

Marché aux Bestiaux

Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs	$ 3 25 à	$ 4 00
Bœuf, 2me qualité	2 50 à	3 00
Vaches à lait	25 00 à	35 00
Vaches extra	38 00 à	40 0
Veaux, 1re qualité	8 00 à	10 00
Veaux, 2me qualité	5 00 à	7 00
Veaux, 3me qualité	3 00 à	4 00
Moutons, 1re qualité	3 00 à	3 75
Moutons, 2me qualité	2 00 à	2 75
Agneaux, 1re qualité	2 00 à	3 50
Agneaux, 2me qualité	2 50 à	3 00
Cochons, 1re qualité	7 00 à	9 00
Cochons, 2me qualité	4 00 à	6 00

Foin, 1re qualité, par 100 bottes	9 00 à	10 00
Foin, 2me qualité	8 00 à	9 50
Paille, 1re qualité	5 00 à	6 00
Paille, 2me qualité	4 00 à	4 50

NAPOLEON ROY

MARCHAND-TAILLEUR

No. 96, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

M. Napoléon Roy a constamment en mains un assortiment complet de HARDES FAITES. Tout ordre exécuté sous le plus court délai. Aussi, MERCERIES ASSORTIES.

Conditions : comptant. 8-15-26-102

BILLETS DE 50c.

CIRCULAIRES MONSTRES !

Tous nos lecteurs doivent savoir que la maison

A. PILON & CIE.

Vient d'émettre 40,000 BILLETS de 50c qu'elle distribue GRATIS à toutes ses pratiques.

Ces billets valent réellement 50c sous les circonstances suivantes : Toute personne achetant pour $10 n'a que $9.50 à donner et un de nos billets de 50c, et ainsi de suite pour chaque $10.

Ainsi, c'est un escompte de 5 par 100 que nous donnons à toutes nos pratiques qui achètent pour $10 et plus.

C'est le plus grand avantage jamais offert à Montréal.

Qu'on lise nos grandes Circulaires

que nous distribuons par la ville aujourd'hui, et on sera convaincu que NOS PRIX sont plus BAS MEME qu'en gros.

Une visite à notre magasin convaincra les plus incrédules.

Voici quelques prix qui étonnent tout le monde :

10 caisses de coton ouatté, 7 et 8c seulement.
20 balles de couvertes blanches, $1 à $10.
10 caisses de wincey valant partout 20c. pour 10c seulement.
5 caisses de wincey carreauté et barré, 6c seulement.
5 caisses de wincey couleurs unies, 5c seulement.
10 caisses d'étoffes à robes, 5c seulement.
15 caisses d'indiennes très-belles, 5c, 6c et 7c.
2 caisses de tweeds gris unis, 10c seulement.
20 caisses de présidents et ratines à des priz très-réduits.
15 caisses de casimirs à chemises valant 30c. pour 15c seulement.

Toutes nos flanelles et casimirs à chemises sont à bien meilleur marché qu'ailleurs.

5 caisses de flanelles rouges, 15c, 17c, 18c, 20c, etc.
15 caisses de flanelles fines, rouges, roses, soufres, oranges, saumons, blanches, etc., 20c à 25c seulement.
10 caisses de casimirs à chemises tout laine. 20c à 25c seulement.

INCROYABLE !

10 caisses de beaux et bons tweeds canadiens valant $1.25, pour 50c seulement.
5 caisses d'indiennes pour meubles et rideaux valant 25c à 30c, pour 10c seulement.
100 caisses de marchandises d'encan vendues à des prix fous.
C'est un vrai fracas de marchandises.

LISEZ NOS CIRCULAIRES

Et, si vous voulez tout voir, venez à notre Grand Magasin.

Et remarquez que nous donnons 5 par 100 de prime à toute personne qui achète pour $10 et plus.

C'est le seul avantage jamais offert à Montréal.

Lisez les circulaires et les billets de 50c, venez voir notre Magasin, et vous serez certains que nous ne faisons pas de blague.

A. PILON & CIE.

615 et 617, RUE STE. CATHERINE, MONTRÉAL

Toujours à l'Enseigne de la Boule Verte.

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY.

Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscrétions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux ; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix : $1 le paquet, ou six paquets pour $5, par la malle franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à :

AVANT **APRES**

WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA.

Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens. 8-33-52-139

Le Dr. THAYER

Oculiste & Auriste

M.D., C.D., de l'Université McGill, diplomé en médecine et accouchement du collége des apothicaires à Londres, étant revenu à Montréal après un long voyage sur le continent européen, peut être consulté tous les jours sur toutes les maladies à sa résidence,

39 Beaver Hall Terrace.

Le Dr. THAYER guérit en un instant les personnes qui louchent, enlève la fistule lacrymale et fait cesser la cataracte ; il pose aussi des yeux artificiels sans opération antérieure. 8-36-52-140

MÉDAILLE EXPOSITION — PARIS 1875

Pâte Codéine Tolu Zed

Le Sirop et la **Pâte** du *Dr Zed* procurent un calme rapide dans les cas d'*irritations de poitrine ou des poumons, bronchites, coqueluches, rhumes, catarrhes*, etc.

En gros, Paris, 22, r. Drouot et les pharm.

Dépôts : à *Montréal*, A. DELAU ; à *Québec*, BRASSARD, pharm.

PAUTIC & CIE — R. MCLEOD
HENRY R. GRAY — J. E. BURKE
LAVIOLETTE & NELSON — W. E. BRUNET
JOS. LEDUC. — J. B. MARTEL.

$100 par mois réalisés en vendant notre livre à copier les lettres, qui n'exige ni presse ni eau. Envoyez une estampille pour une circulaire. Argent remboursé. A. ELKIN, Chambre 11, No. 46, Church St., Toronto. 8-18-52-109

LES OVULES SUÉDOIS Seul remède efficace et agréable.

Personnes désireuses de guérir vite et bien : Urines irritées, Gravelle, Calculs, Douleurs de la vessie et des reins, Écoulements, Rétrécissements, etc., prendront tout de suite les Consultation des plus habiles Docteurs de Paris pour les Cas difficiles et pour toutes les maladies.

A Paris : **Phie COLOMER, 103, rue Montmartre.—Agent pour le *Canada* : A. DELAU, 223, Mc Gill street, Montréal, et dans les princes Pharmacies.**

DÉPOTS : MM. HENRY R. GRAY, 144, RUE ST. LAURENT ; KENNETH CAMPBELL & CIE., MEDICAL HALL, ET 2, PHILLIPS SQ. ; LAVIOLETTE & NELSON, 15, RUE NOTRE-DAME ; JOS. LEDUC & CIE., 191, RUE ST. JOSEPH.

AVIS AUX CULTIVATEURS.

A. BEAUCHEMIN & CIE.

MANUFACTURIERS DE

Moulins à Battre

Nous avons l'honneur de vous informer qu'ayant acheté de M. Page, manufacturier de Moulins à Battre, qui se retire des affaires, tous ses patrons et modèles ; nous profitons de cette occasion pour vous avertir de venir à notre établissement lorsque vous aurez besoin de quelques morceaux pour réparer vos Moulins à Battre, Faucheuses et Râteaux, et de plus, que nous avons à notre boutique une grande quantité de Moulins à Battre, Faucheuses, Râteaux, que nous vendons à très-bas prix et à des conditions faciles.

A. BEAUCHEMIN & CIE.

MANUFACTURIERS DE

MOULINS A BATTRE

304 ET 304½, RUE CRAIG, MONTRÉAL.

8-30-17-137

Province de Québec,
Département de l'Immigration
du Gouvernement.

Les personnes qui auraient besoin de Fermiers, Artisans, Serviteurs et autres, devront s'adresser à

B. IBBOTSON,
Agent de l'Immigration du Gouvernemen
8-20-26-115 No. 19, rue St. Bonaventure.

ABEL PILON & Cie.

33, RUE DE FLEURUS, PARIS.

Credit Litteraire & Musical,

POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE ET DES LIVRES.

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTERATURE, DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, etc., etc., ainsi que des publications MUSICALES des principaux éditeurs de Paris.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du Catalogue Abel Pilon & Cie.

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable une piastre par mois, et, au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture.

Frais de douane et de transport payables à l'arrivée des ouvrages. S'adresser à

M. E. DANSEREAU,

17, CÔTE ST. LAMBERT, MONTRÉAL,

Agent de MM. Abel Pilon & Cie., de Paris, pour la Puissance du Canada.

VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS
8-11-52-98.

MOULIN A VENT AUTOMATIQUE D'HALLADY

POUR POMPER L'EAU SUR LES FERMES, SUR LES CHEMINS DE FER, ETC.

C'est le Moulin à vent le plus économique, eu égard au pouvoir, au fini et aux matériaux qui entrent dans sa construction, et l'on garantit entière satisfaction.

Demandez le Catalogue illustré et la Liste des Prix.

CHARLES GARTH & Cie

Dominion Metal Works,
536 a 542, RUE CRAIG.

ANTI-GOUTTEUX BOUBÉE

SIROP VÉGÉTAL DÉPURATIF spécial, autorisé, présenté à l'Académie de Médecine de Paris et breveté en 1840. Ordonné depuis plus d'un demi-siècle par les plus célèbres Médecins de Paris et de tous les pays comme un remède infaillible contre ;

GOUTTE ET RHUMATISMES

Soulage instantanément les douleurs et guérit radicalement.

Montréal : A. DELAU, Mc Gill Street, 223, agent pour le Canada, et prles Phcies.

DÉPOT GÉNÉRAL : 4, rue de l'Échiquier, PARIS.

DÉPOTS : MM. HENRY R. GRAY, 144, RUE ST. LAURENT, KENNETH CAMPBELL & CIE., MEDICAL HALL, ET 2, PHILILPS SQ. ; LAVIOLETTE & NELSON, 215, RUE NOTRE-DAME ; JOS. LEDUC & CIE., 191, RUE ST. JOSEPH.

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

8-19-52-112

COLLEGE MILITAIRE DE KINGSTON.

Les Examens Semi-Annuels pour les candidats à l'admission comme cadets au Collége Militaire, auront lieu aux Quartiers-Généraux des Districts Militaires dans lesquels ces candidats résident, le 3 Juillet et le 18 Décembre prochains (1877).

Tous les renseignements nécessaires peuvent être obtenus sur demande à l'Adjudant-Général à Ottawa, ou aux Députés-Adjudants-Généraux des Districts Militaires. Les demandes pour admission doivent être adressées à l'Adjudant-Général au moins un mois avant la date de l'examen.

(Par ordre)
W. POWELL, *Clonoel,*
Aujudant-Général,

Quartiers-Généraux,
Ottawa, 11 avril 1877. 8-182-6-116

PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec, pour obtenir la possession de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de priviléges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS) spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tels avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Cons. Lég.
G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 23 janvier 1877 8-20-tf-1

MANUFACTURE DE VINAIGRE

DE

MONTREAL,

No. 41, RUE BONSECOURS.

PRIX A L'EXPOSITION DU CENTENAIRE A *PHILADELPHIE*

ET PREMIER PRIX A LA DERNIERE EXPOSITION DE MONTREAL.

Certificats des hommes les plus compétents constatant que ce Vinaigre est l'un des meilleurs Vinaigres du monde entier.

MICHEL LEFEBVRE,
8-20-52-118 *Propriétaire*

FAITES USAGE

DU

SIROP EXPECTORANT,

DE

L'ELIXIR TONIQUE

et du SIROP DES ENFANTS du

Dr. J. EMERY CODERRE.

64, RUE ST. DENIS, Coin de la RUE DORCHESTER

A vendre chez tous les Pharmaciens.

A. GELINAS, AVOCAT, No. 44, Rue St. Vincent (en face de l'Hôtel Richelieu), Montréal.

ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école sera ouverte le premier février prochain dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer, professeur de navigation, et ex-professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes seront comme suit :

L'école sera ouverte tous les jours pendant l'année, (excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août), depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se fermera à midi.

Le programme des études sera le suivant :

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examinateurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes ; la navigation proprement dite ; la manière de faire le point ; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil ; trouver la longitude par le chronomètre ; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut ; trouver le temps de la haute marée ; la correction des sondages ; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes-marines, des instruments ; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de *vive voix* que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory) ; trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, *régulariser* le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel ; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIEME COURS.

Partie théorique.

Etudes mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de $15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance du Canada, et de $20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines ; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée, auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge, en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre,

J. A. CHAPLEAU,
Secrétaire de la Province de Québec.

8-20-tf-110

ON SE DEMANDE OU ESTLE

JOLI MAGASIN DE MODES

ET DE

MARCHANDISES DE GOUT

qu'il y avait sur la rue Ste. Catherine, près de la rue Jacques Cartier ; eh ! bien, mesdames, vous n'avez qu'à vous rendre au No. 573, rue Ste. Catherine, entre les rues Montcalm et Wolfe, à l'enseigne du Chapeau Rouge, et vous y trouverez un assortiment complet de toutes espèces de marchandises, spécialement dans les modes importées directement d'Europe. Chapeaux garnis gratis

JOS. ROY,

573, RUE STE. CATHERINE,

A l'Enseigne du Chapeau Rouge.

8-15-54-10

EM. TERQUEM

Commissionnaire en Marchandises

(Ex-représentant des Editeurs Français à l'Exposition de Philadelphie)

2, BOULEVARD POISSONNIERE, PARIS

a le plaisir d'informer messieurs les Libraires et Négociants du Canada, qu'il se charge de tous leurs achats sur la place de Paris, soit en livres ou tous autres articles. Il serait heureux de répondre à toute demande de renseignements.

Il sollicite également la faveur des ordres des membres du Clergé pour les fournitures des Institutions catholiques. Les commissions remises seront l'objet d'une attention la plus scrupuleuse. 8-20-52-116

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.